

**La Famille
de SAGNARD
de LA FRESSANGE
une famille noble à
SAINT DIDIER EN VELAY

(HAUTE-LOIRE)
de 1627 à nos jours**

MAI 2000

Jérôme SAGNARD

Les Sagnard de La Fressange

La famille de **SAIGNARD, SAGNARD, SANIARD** ou **SANHARD** est très ancienne en Languedoc et plus particulièrement en Velay, avant de s'établir en Vivarais, plus précisément à Canson.

Sa filiation remonte dès 1439 avec Jean de Sagnard (seigneur du fief de Sagnard en la paroisse de St Voy en Velay) anobli par lettres patentes du Roi Charles VII le 29 avril 1439 "pour nous avoir offert les premiers drapeaux pris sur nos ennemis dans le Velay et pour les bons services qu'il nous a faits le temps passé au fait de nos guerres". Une tradition familiale fait descendre cette famille des comtes souverains de Privas en Vivarais (peut-être les Poitiers-Valentinois). Elle est très distinguée par ses alliances et ses services militaires. C'est une noblesse d'épée qui s'illustre au service du Roi. Elle est membre des Etats du Velay (en 1702-1713-1716-1720-1721-1723) comme baron de Queyrières et de Mortesagne.

Son implantation s'est étendue dans le Velay, Vivarais et dans le Forez avec plusieurs forts rameaux. La branche aînée s'établit d'abord à Mortesagne puis à Queyrières. Ensuite une branche se crée à Choumouroux près d'Yssingeaux. A la génération suivante, une autre branche issue du rameau principal s'implante au Vernet près du Pertuis. A la cinquième génération après Jean de Sagnard, trois branches se constituent à Glavenas, à la Fressange près de St Didier en Velay et à Canson près d'Annonay. Enfin une dernière branche se scinde des Choumouroux pour fonder la famille des Sasselange près de Craponne.

Abordons un petit historique sur cette famille, avec la première mention familiale abordé dans l'ouvrage Gallia Christiana (Tome 1-Preuves feuillets 50 Additif) qui contient une charte de 1161. Elle relate une sentence arbitrale sur le fait des munitions de guerre rendues entre Hugues Comte de Rodez et Pierre évêque de Rodez, au nombre des gentilshommes témoins lors de la sentence figure un certain Bertrandus de Senarcto soit en français Bertrand de Sagnard. Malheureusement, il nous est difficile d'authentifier ce nom.

Néanmoins les historiens s'accordent à leur donner, pour auteur commun Jean de Sagnard, seigneur du fief de Sagnard en la paroisse de Saint-Voy en Velay. En 1439, Jean de Sagnard est promu écuyer de Charles VII pour avoir offert à ce prince, lorsqu'il n'était que Dauphin, les premiers drapeaux enlevés aux ennemis dans le Velay. Le 14 avril 1439, il est fait Chevalier par Charles VII dans l'église de Notre Dame du Puy pour ses services et faits de guerre.

Charles VII fait encore à noble Jean de Sagnard, un don magnifique, dûment enregistré au bailliage de Montfaucon le 29 avril 1439. Le même jour, il reçoit des lettres royales de l'investissement commandant de 50 hommes d'armes et de la charge enviée de son Premier Ecuyer d'Ecurie.

Citons la lettre écrite par Charles VII pour récompenser "**L'Ecuyer Jehan de Sagnard**" qui aurait offert à ce prince les premiers drapeaux qui furent pris sur les ennemis dans le Velay :

"Maistre de notre hostel, et nous maistre et controleur de nostre chambre aux derniers, savoir faisons que, pour le bon rapport qui fait nous a été des sens, loyauté et bonne diligence de nostre bien-aimé l'écuyer Jehan de Sagnard et pour considération des bons services qu'il nous a faits, le temps passé au fait de nos guerres, si comme nous a esté remontré, et espérons que plus il fasse icelui Jean de Sagnard. Pour ces causes et aultres à celles mouvants, l'avons, aujourd'hui retenu et recevons par ces présentes, nostre premier écuyer d'écurie pour nous servir dorénavant audit office, aux honneurs prérogatives, franchises, libertés, gages, hostellages, livraison droits, profits et émoluments accoutumés et qui y appartiennent.

Si nous mandons et expressément enjoignons à chacun de vous si, comme à luy appartiendra, que pris et reçu dudict Jean de Sagnard le serment sûr et accoutumé, et nostre présente retenue, enregistrée ès registres, papiers et écrits de notre dite chambre aux dossiers, avec celle de mes autres officiers, de semblable retenue estant du même office, ensemble des honneurs, prérogatives, franchises, libertés, gages, hostellages, livraisons, droits, profits et émoluments des susdicts faites, souffrés et laissés jouir et user pleinement et paisiblement, en luy payant iceulx gages et hostellages, aux termes et en la manière accoutumée et par rapportant ces présentes au vidimus d'icelles fait pour le scel royal pour une fois seulement ; nous voulons tout ce que a compté et payé, luy en sera alloué à compte et rabattu de la recette de vous maistre de nostre chambre, aux deniers, par nos amis et féaux gens de nos comptes, auxquels mandons et ordonnons ainsi le faire sans difficulté nonobstant quelconques ordonnances restrictions, mandements ou défense à ce contraires".

Donné au Puy le 29ème jour d'avril l'an de grâce 1439 par le Roi Charles VII, Messires Gastonet et autres présents Chaligaud. Nous pouvons donc distinguer la bravoure de Jean de Sagnard et la large récompense offerte en retour par le Roi Charles VII. Jean de Sagnard continue sa lancée des hauts faits d'armes de ses prédécesseurs.

Selon une légende familiale rapportée par les descendants de la famille de la Fressange, son grand-père aurait été emprisonné dans la Tour de Londres après une bataille de la guerre de cent ans. A Londres, il aurait

gravé son nom sur les murs de la prison de cette célèbre tour et ce nom pourrait être encore lu sur ces murs.

Néanmoins les siècles n'abâtardissent pas le blason des Sagnard. Leur épée ne se brise pas dans les batailles. En 1590, Henri IV mandait dans un style très familier à César de Sagnard, une occasion de servir son bon Roi. Dans cette lettre, il reconnaît les mérites de son capitaine César de Sagnard en lui offrant le commandement d'une troupe de deux cents hommes. Lettre d'Henri IV à César de Sagnard commandant d'une compagnie de deux cents hommes par commission du 4 avril 1590 citons :

"A notre cher et bien-aimé César de Sagnard, salut ! Ayant délibéré de mettre sus et faire lever promptement et assembler bon nombre de gens de guerre, tant de cheval que de pied, pour nous en servir ses occasions qui se présenteront pour la conservation de notre état et de nos bons sujets et, d'en bailler la charge à quelques vaillants et expérimentés capitaines, à vous fidèles et assurés; de cette cause sachant les susdites qualités être en vous, nous avons commis et député, commettons et députons par ces présentes, signées de notre main, pour lever, mettre sus et assembler incontinent et le plus diligemment que faire se pourra, le nombre de 200 hommes de guerre à pied, français, des meilleurs et de plus aguerris ; soldats que pourrez choisir et iceux mener et conduire à la guerre avec vous, sans désespérer ladite compagnie, sous la charge de notre cher et très aimé cousin le Duc d'Epéron, l'un de nos pairs de France et Colonel Général de notre Infanterie Française, la part où il sera, par nous ou nos lieutenants généraux, ordonné et commandé pour notre service, faisant iceux vivre avec telle police qu'il ne vous en vienne aucune plainte. De ce faire nous avons donné et donnons plein pouvoir, autorité, commission, mandement à tous qu'il appartiendra, qu'à vous, ce faisant ils obéissent. Car tel est notre plaisir".

Donné à Corbeil, le 4ème jour d'avril, l'an de grâce 1590 et de notre règne le premier.

Signé Henry

Par le Roy : Signé Suze

(Cette compagnie fut ensuite réduite à 50 hommes).

Les preuves de noblesse sont requises tantôt par le Roi (chasse aux faux nobles, fréquente sous Louis XIV), tantôt parce que les familles nobles demandent une charge réservée aux nobles : soit à la cour, soit à l'armée. Or une famille noble ne peut "prouver" son ascendance que par documents écrits, authentiques, émanant d'autorités reconnues : sentences de justice, actes notariaux, actes royaux, à la rigueur actes paroissiaux qui doivent habituellement s'étendre sur la durée de trois générations ou d'un siècle. Ces actes doivent prouver que la famille a noblement vécu sans déroger, en

servant le Roi. Elle prend toujours les qualificatifs, la continuité légitime de la "race" pendant un siècle est alors tenue pour certaine. Cette procédure est appliquée à la famille de Sagnard. L'arbre généalogique est établi par devant Monseigneur de Bezons, intendant de la province du Languedoc, commissaire, député pour la recherche des faux nobles. Sur cet arbre sont empreintes les armoiries de la maison de Sagnard. Cette famille est maintenue dans sa noblesse par jugement souverain du 20 décembre 1668.

Citons la copie du jugement souverain :

"Claude Bazin, chevalier, seigneur de Bezons, conseiller du Roy en ses conseils, intendant de justice, police, finances, en la province de Languedoc, commissaire député par sa majesté, pour procéder à la vérification des titres de noblesse en icelle. Entre le procureur du Roy en la commission, diligence de Maître Alexandre Belleguise chargé par sa majesté de la poursuite et vérification des titres de noblesse et recherche des usurpateurs d'icelle en Languedoc demandeur en exécution de la déclaration du 8 février 1664 et arrêt du conseil du 24 décembre 1667 d'une part, et noble Antoine de Sagnard écuyer, seigneur de Maumerac, Maumeire, Glavenas et d'autres places, François de Sagnard seigneur et baron de Queyrières son fils, lieutenant de la Compagnie Colonelle au régiment de Navarre, assigne pour feu Pierre de Sagnard son autre fils et pour feu César de Sagnard son père, demeurant au lieu de Maumeire en Vivarais, et nobles Jean et Gabriel Allier de Sagnard, seigneur de Préaux et de la Fressange, père et fils, Jean Baptiste de Sagnard seigneur de Glavenas habitant à Beauregard paroisse de Vocance et nobles César de Sagnard seigneur du Vernet, Christophe de Sagnard frères et noble Pierre de Sagnard seigneur de Choumouroux et Claude Aymé de Sagnard seigneur de Chaux aussi frères assignés et defendeurs d'autre part. Vu la déclaration et arrêt du conseil les exploits d'assignation donnés aux défendeurs en cause des titres en vertu desquels ils ont pris la qualité de nobles le 15 août dernier et autres jours suivants la procuration par eux faite à Maître Porte leur procureur pour se présenter aux assignations et soutenir leurs titres bons et valables le 21 août dernier. Généalogie et armes des defendeurs... (se composent d'une énumération d'actes d'état civil, de contrats... qui sont repris dans la partie généalogie). Inventaires et dires des parties et tout ce qu'a été dit et produit consentement de Belleguise conclusions du procureur du Roy ou le rapport du sieur de Villeraze commissaire à ce député tout considéré. Nous intendant susdit par jugement souverain et en dernier ressort de l'avis des officiers par nous pris au désir de l'ordonnance avons déclaré lesdits Antoine de Sagnard seigneur de Maumeyrac, François de Sagnard, seigneur et baron de Queyrières, son fils, Jean et Gabriel Allier de Sagnard, sieur de Préaux et de la Fressange père et fils, Jean Baptiste de Sagnard seigneur de Glavenas, César de

Sagnard seigneur du Vernet et Christophe de Sagnard frères, Pierre de Sagnard seigneur de Choumouroux et Claude Aymé de Sagnard seigneur de Chazaux, frères, avoir justifié desdits qualités de nobles, conformément à la déclaration du Roy et arret de son conseil et ordonne que tant eux que leur postérité nés et à naître de légitime mariage jouiront des privilèges immunités et exemptions des nobles de la province de Languedoc et qu'il en sera fait mention dans le catalogue. Et en conséquence de ce, avons déchargé ledit Antoine de Sagnard des assignations ses pères et fils faisant inhibitions et défenses audit Belleguise ses proposés et commis de pour raison de celui donner aucun trouble à peine de tous dépens dommages et intérêts.

Fait à Montpellier le 20 décembre 1668. Collationné. Signé Bazin par monseigneur Signé Fournier et icelle".

(Cette copie est prise sur une expédition faite par Champanhac, notaire, le 6 avril 1757 d'après l'original appartenant à la famille de Sagnard de Choumouroux à la réquisition de Messire Pierre Louis de Sagnard seigneur de Choumouroux et d'Etables et autres places. La copie de cet acte contresigné par le notaire doit servir à prouver l'authenticité de la noblesse de cette famille pour toute démarche future)¹.

En effet, le 1 février 1699, Pierre de Sagnard de Choumouroux et son fils Jean Joseph obtiennent un jugement de l'intendant du Languedoc, monsieur de Lamoignon, qui les déchargent de présenter les titres en vertu desquels ils prennent la qualité de nobles et fait défense d'engager des poursuites contre eux à ce sujet.

Après l'histoire, abordons l'origine géographique de cette famille se situe au pied du pic de Lisieux. L'ancien château de Bonas se situait sur le côté sud (Saint Voy en Velay). Le castrum est signalé dès 957. Il fut détruit vers 1290. Ce château était très vaste. Il aurait occupé au sol une superficie de plus de 2000 m². Aux abords, sept châtelets auraient défendu l'approche du château de Bonas ou Bonnas. Ils portaient les noms suivants : Chastel-Vueilh-Bronac-Montgiraud-La Chièze-Les Hermens-La Batie-Sagnard. Ce lieu existe toujours et une ferme a été construite dans les années 1850-1875 avec les pierres de la précédente construction. Il s'orthographie Sagnard.

Que signifie ce nom de Sagnard ? Il provient du mot Sanhard, formé du patois Sanha et du suffixe augmentatif ou péjoratif Hard. Une sagne représente une plante marécageuse mais aussi une terre marécageuse ou humide. Une supposition évidente propose l'homme habitant une terre humide comme origine de ce nom. La géographie terrestre du lieu-dit illustre cette hypothèse. L'idée d'une motte castrale située au-dessus de cette plaine

¹ ADHL 18 J 89

marécageuse n'est pas à exclure car celle-ci aurait pu servir de défense militaire en cas d'attaque et d'invasion du site.

La maison de Sagnard porte comme armes un blason d'azur au sautoir d'or. La couleur azur constitue une couleur royale et le sautoir est une pièce marquant une combinaison entre une bande et une barre. L'explication possible opérée dans le choix de ce blason est la suivante : nous devons tenir compte de la part symbolique de l'époque médiévale. Jean de Sagnard est fait écuyer dans la cathédrale Notre Dame du Puy où il existe une chapelle St André. Or ce blason représente une croix de Saint André. De plus, Saint André est l'un des premiers apôtres à avoir suivi Jésus Christ et Jean de Sagnard est l'un des premiers à avoir suivi Charles VII quand il n'était pas encore roi mais le dauphin malmené. La croix de Saint André représente la croix où a été crucifié l'apôtre Saint André. Ce blason est peu représenté en France (les familles Saint André, de Noblet de La Clayette et Messey en Charolais possèdent le même blason) et en Ecosse l'équivalent, c'est Saint Andrews.

La devise de cette famille est la suivante : *"fort contre les ennemis ou fort contre l'ennemi"*. Leur cri de guerre est le suivant : *"Queyrières cornette"*. Une cornette constitue un étendard de régiment de cavalerie et Queyrières est le château familial originel au XV^e siècle. Le surnom de cette maison est *"La Guerrière"*.

En effet, tous ses membres appartiennent au régiment d'Auvergne où ils combattent en grand nombre avec beaucoup de bravoure. A la guerre de Pologne, le maréchal de Maillebois disait au Roi de ce régiment : *"Vous savez, Monseigneur, qu'un régiment tel que celui d'Auvergne décide souvent du gain de la bataille"*.

La maison de Sagnard de la Fressange alias Sanhard, Saignard ou encore Seignard (XX^e siècle), est très distingué par ses services militaires. Abordons sa généalogie :

VI.2 - JEAN III DE SAGNARD - ECUYER

oo Clauda Allier de La Fressange 25 octobre 1627 (notaire royal à Saint Didier André Chomel)

Jean est le second fils de César de Sagnard, baron de Queyrières et de Clauda de Langon. Il est seigneur de Préaux, Montméa, Poinsac, la Fressange (terre qui lui apporta sa femme. Cette terre, il l'hommagea de concert avec elle et leur fils, le 7 septembre 1670 à Charles Achille Marquis de Nérestang, Baron de Saint-Didier). Le nom d'Allier a été rajouté dans un

acte royal par Louis XIII². La famille de La Fressange est connue dans le Velay depuis 1300. Plusieurs de ses membres ont été au service des Rois de Jérusalem de la Maison de Luisignan. Jean est bailli d'Yssingeaux et il est maintenu dans sa noblesse par jugement du 20 décembre 1668.

Sa femme est la fille de Jean et d'Isabeau de Brenyeux (ou Bregnieu). A l'occasion de ce mariage, le fiancé reçoit 10 500 Livres et la fiancée reçoit 3 000 Livres plus un augment de 1 200 Livres en bijoux et joyaux et, de la part de son père et de Demoiselle Isabeau sa mère, la moitié de leurs biens, sous réserve de l'usufruit, laquelle moitié portera la moitié des dettes et des légitimes des autres enfants nés ou à naître.

A ce contrat, fait à la Fressange, furent présents : nobles Antoine de Sagnard, Pierre de Sagnard, seigneur de Mortesagne, Jean de Sagnard seigneur de Montméa, Gaspard de Boucherolles, Christophe de la Fayette, Claude du Bouchet seigneur du Bouchet, Charles de Giraud seigneur du Champ, Jean de Chave, seigneur du Col, Maîtres Paul et Jean du Fornel, docteurs es droit et honorable Denis du Fornel. En 1623, une investiture est donnée par messire Just de Serres évêque du Puy à noble Jean de Sagnard sieur de Montméa du domaine et rentes du village de Chazeaux, paroisse d'Yssingeaux portant hommage en fief franc pour le prix de 5 000 Livres³ puis en 1627 il acquiert la justice moyenne et basse sur les villages de Chazeaux et de la Besse, paroisses d'Yssingeaux, de l'évêque du Puy.

Dans son testament Jean met son troisième fils Jacques comme héritier universel et fait des legs à ses autres enfants. Il transige avec ses deux premiers fils Antoine et Gabriel pour terminer les différends au sujet des donations qu'il leur a fait tant de ses biens que ceux de sa femme. Il teste le 5 septembre 1677 et il ne vit plus en 1682.

Ils ont 5 enfants :

1) Gabriel (1627-5 août 1702) légataire en 1677

2) Antoine (1636-7 avril 1681) légataire en 1677

Ecuyer, seigneur de la Rivoire.

oo Catherine de Gontaud de la Vallée. Veuve, elle se remarie avec Cozon de Rochefaye.

Ils ont 3 enfants :

a) Jean (né le 13 juillet 1674, baptisé le 15 août 1674)

Son parrain est Jean de Sagnard de Préaux et sa marraine est Françoise de la Vallée.

Ecuyer, seigneur de la Rivoire (lieu-dit proche de Saint Didier), membre de la confrérie des Pénitents Blancs et du Saint Sacrement en 1704.

oo Catherine Dasquemyre le 8 février 1702. Elle est la fille à noble Antoine seigneur d'Ouillas et de Magdeleine de Ville.

b) Marianne

² Archives familiales de La Fressange

³ Répertoire des hommages d'Adrien Lascombe

oo Claude Teyssier de Bourg Argental le 5 octobre 1700

c) Marguerite (baptisée le 2 mai 1681). Née posthume.

Son parrain est Jacques de Sagnard de Saint Pal, son oncle.

3) Jacques

Ecuyer, seigneur de Saint Pal, légataire en 1677

oo Anne de Chambreuil le 26 avril 1689 (notaire Gouvé et Mirant, notaires royaux au diocèse de Saint Flour)

Ils ont deux enfants :

a) François

Ecuyer, ce dernier transige avec Jean Joseph de Sagnard⁴ seigneur de la Fressange en 1711.

b) Claude Joseph⁵, écuyer. Il quitte Saint Didier pour s'établir en Bas Poitou et il fait souche.

oo Madeleine de Forestier (contrat de mariage du 1 mai 1748 devant le notaire Ferret à Saint Hermine en Bas Poitou)

d'où un enfant :

1) Joseph Claude Léon (né à Mareuil le 30 avril 1750 et décédé vers 1809)

oo Marie Louise Françoise de Rorthais ou Rorthays (contrat de mariage du 4 juillet 1774 passé devant le notaire Chouteau, de Mareuil en Bas Poitou) en l'église de Saint Florent le 5 juillet 1774. Elle est la fille de Yves François Gabriel, seigneur de Bourgneuf et de Marie Jeanne Gervier.

Il est né à Saint Vincent de Léolinge dans le diocèse de Saint Flour. Ecuyer⁶, seigneur de Saint Pal, il habite Mareuil-sur-le-Lay avant la guerre de Vendée. Le 22 octobre 1783, Il achète devant le notaire Boisson, l'huissier Pierre Massé et Marie Anne Curatteau, sa femme, une maison consistant en quatre chambres, four, jardin ; le tout au fief et commanderie du Fossé-Chalons, en ruines et rebâtie à neuf par lui-même. Il prend les armes en 1793 et se met à la tête des troupes des paroisses de Nesmy, du Tablier, du Bourg-sous-la-Roche... Sa conduite est modéré et on ne lui reproche aucun crime grave. Il prend part à l'attaque de la Roche-sur-Yon, le 14 mars 1793 et à l'assaut des Sables d'Olonne, le 29 mars 1793. Le 25 septembre 1794, il est à Aubigny et fait appel aux paroisses de Longueville, Jart... Lors de l'affaire des Moustiers-Maufaits le 19 avril 1794, Charette est mécontent de lui et le remplace par Lemoëlle et de Buer. Le 10 mars 1796, Il se soumet au gouvernement du Directoire et est mis en liberté le 14 mai 1798. Contre son gré, il doit divorcer de sa femme mais il refuse cette situation. Il n'a pas dit

⁴ Sagnard Jérôme Généalogie et extrait des titres de noblesse du sieur Jean-Joseph Sagnard écuyer seigneur de Lafressange Juin 1999, 25 pages

⁵ Filiation sous réserve de vérification. Est-il le frère ou le fils de François de Sagnard de Saint Pal ?

⁶ Extrait de la Revue du Bas Poitou 1902 Article d'Edmond Bocquier sur les Notes de généalogie Bas-Poitevine sur les familles de Sagnard de Saint Pal et Allaire grâce aux documents de madame Gendronneau, de Chaillé-sous-les-Ormeaux. Cette généalogie est à prendre avec beaucoup de circonspection compte tenue qu'elle fait remonter l'origine de cette famille de Sagnard au XI^e siècle

son dernier mot et il enlève sa femme de manière rocambolesque, l'installe chez lui comme avant mais elle réussit à s'enfuir !

d'où un enfant :

a) Anne Henriette

oo Honoré Benjamin de Morisson de la Nollière (contrat de mariage du 21 septembre 1801, devant Martineau, notaire au Tablier en Bas Poitou)

d'où un enfant :

1) Marie Anne Honorée Charlotte de Morisson de la

Nollière

oo Joseph Allaire de la Mesguière (né en 1785 et décédé à La Lardière le 24 septembre 1833)

4) Pierre

Ecuyer, seigneur de la Gardette (lieu-dit proche de Saint Didier), légataire en 1677, teste en janvier 1694.

5) Claudine

Légataire en 1677. Religieuse de Saint Augustin à Saint Didier la Seauve.

VII - GABRIEL ALLIER DE SAGNARD DE LA FRESSANGE - ECUYER

oo Marguerite de Navette de Pirolles (le 5 octobre 1666) (notaire Guérin).

Il est seigneur de la Fressange. Il est né en 1626 et mort le 5 août 1702. Il est maintenu dans sa noblesse par jugement souverain du 20 décembre 1668. Sa femme est la fille de feu Jean seigneur de Pirolles (ou Pirol) et de Marie Mernay (ou Mernan). Elle est originaire de Montbrison. Ils se marient par contrat du 5 octobre 1666 grossoyé par Guérin, notaire royal au siège de Montfaucon. Son père Jean nomme son fils Gabriel son héritier pour la moitié de tous ses biens à son mariage. Il est institué légataire de son père les 5 et 6 septembre 1677 indépendamment des donations avantageuses déjà reçues lors de son mariage. Il transige avec son père et son frère Antoine pour toucher leurs droits successifs. Il passe une transaction le 20 janvier 1686. Il fait une donation à son fils aîné Jean le 20 avril 1694, ratifiée par acte du 26 août 1699 de tous ses biens sous réserve d'une somme principale de 3 000 Livres.

Ils ont 8 enfants :

1) Jean Allier, chevalier

Il est seigneur de la Fressange. Il est gendarme de la garde ordinaire du Roi du 3 janvier 1693 au 22 mars 1701 puis gendarme de la garde du Roy le 15 octobre 1705. Lors d'une permission de six mois, il rentre au pays mais il subit une mésaventure au Puy avec son ami de Fort de Castelnaudary,

mousquetaire noir. Dans la nuit du 18-19 novembre 1698. Après une soirée arrosée, ils ont une altercation avec le deuxième consul du Puy le sieur Bertrand pour un outrage involontaire. En effet, l'un d'eux prit par une pressante envie, cherche désespérément un pot de chambre pour se soulager. Il ne le trouve pas et soulève la guillotine de sa fenêtre et se soulage de cette manière. Mais il n'avait pas prévu le passage du consul dénommé Bertrand à ce moment là. Evidement ce dernier est outragé par ce procédé et demande réparation à l'hôtelier séance tenante. Malheureusement, il n'obtient pas de réponse à ses injonctions. En conséquence, il décide de faire sonner le tocsin de la ville du Puy en pleine nuit pour appeler des renforts en hommes pour l'aider à se rendre justice et faire ouvrir la porte de la chambre des coupables. En général, le tocsin a pour vocation de sonner en cas d'incendie, d'attaque ennemie mais en aucun cas d'honneur bafoué d'où un affolement démesuré dans cette douce nuit ponote. Bertand réussit à forcer la porte de leur hôtel et les réveille au saut du lit. Dans cette lutte, le consul est blessé à l'oeil par une hallebarde appartenant à l'un de ses gardes ce qui met en émoi les habitants du Puy accourus en pleine nuit à l'hôtel. Un des deux protagonistes tombe du lit due à ce brutal réveil, réveil qui devient douloureux et ubuesque car il met le pied dans le pot de chambre tant cherché. Sur ces entrefaits, il doit combattre dans cette curieuse posture. Ces deux hommes se défendent toute la nuit, très aguerris par leur entraînement quotidien face à une multiple troupe. Sous la pression des vicomtesses de Polignac accourus à l'hôtel pour aider à débloquer la situation, ils se rendent au petit matin pour calmer la situation en ayant la promesse d'être libérés très rapidement. Malheureusement, cette promesse n'est pas tenue. Le verdict est lourd : ils sont condamnés et emprisonnés quatre mois dans les geôles ponotes. Quatre mois de prison pour une mauvaise farce. Cette aventure drolesque inspire une pièce de théâtre à Antoine Clet (imprimeur du Puy) appelée Le Borgne publiée en 1703. Une succession de rimes et de proverbes tournent en ridicule ce pauvre consul. Cette pièce a sans doute du être jouée à La Fressange car les archives familiales en conservent un exemplaire manuscrit de cette oeuvre.

Il se marie par contrat le 20 avril 1694 avec Madeleine de Sagnard (sa cousine) fille de François de Sagnard, chevalier, seigneur et baron de Queyrières et autres places et d'Hélène de la Rivoire.

Ils ont 2 enfants :

a) Christophe

Il est Baron de Queyrières et des Etats du Velay. Il se marie avec Jeanne Françoise du Pont de Ligennes. Jeanne Françoise de Moulin du Pont de Ligennes (ou Ligones), fille d'Antoine Christophe, écuyer, seigneur de Saint Romain, Ligennes, Sablières, sénéchal et gouverneur du duché de la

Joyeuse et de Marie Marthe de Combladour. Elle est veuve en 1728. Elle se remarie avec Charles de Faÿ, Marquis de Gerlande.

b) Jean Joseph

Il est chevalier et seigneur de la Fressange.

Il est Baron de Queyrières et des Etats du Velay (1703). Le 28 juillet 1728, suite à sa requête, un arrêt est rendu. Après la pose des scellés sur les effets délaissés par le seigneur Baron de Queyrières, fils, cet arrêt ordonne la levée des scellés apposés sur les titres et papiers dépendants de sa succession en présence de Dame de Chadrac et autres parties intéressées et, que séparation soit faite des titres concernant la famille des Sagnard et autres actes, qui peuvent servir à prouver la noblesse et à établir la filiation de cette famille, à l'effet d'être remis au dit seigneur de la Fressange.

2) Charlotte (1671 - 23 novembre 1699)

3) Jean Armand

4) Marie

Elle est baptisée le 30 décembre 1675.

Son parrain est Christophe de Sagnard, écuyer, seigneur de Saint Julien (sans doute originaire du Vernet).

Sa marraine est Marie de Véron de Montroyet comme représentante de Marie de Navette. Elle est admise à Saint Cyr et elle est enterrée dans l'église de Saint Didier sous le vocable de Saint Loup. Son héritière est sa soeur Catherine qui hérite de 1 300 Livres.

5) Claudine (1680-2 juin 1770 à 90 ans)

Elle est aussi admise à Saint Cyr. Elle se marie avec Gabriel Pichon, seigneur du Bouchet le 30 janvier 1714, fils de Jean et Marie Ronat.

6) Jacques

Il est baptisé le 3 février 1682.

Son parrain est Jacques de Bourbon, docteur es médecine à St. Didier et sa marraine est Catherine Mathevon.

7) Charles

Il est baptisé le 11 novembre 1686.

Son parrain est Charles Achille, marquis de Nérestang⁷

8) Catherine

VIII - JEAN ARMAND ALLIER DE SAGNARD⁸

oo Jeanne de La Fayette le 6 juillet 1700.

Il est écuyer puis chevalier.

Il est seigneur de la Fressange. Il est Baron-parier (pour un tiers) de la baronnie diocésaine de Queyrières. En 1704, il est membre de la confrérie

⁷ Le Marquis de Nérestang est aussi Comte d'Entremont, grand maître des ordres royaux et militaires de Notre Dame de Mont Carmel et de Saint Lazar de Jérusalem, seigneur et baron de St. Didier, Aurec, Oriol, La Chapelle, St. Ferréol, St. Victor sur Loire, Gruillon, Roche en Régnier...

⁸ Cette génération a été omise par les généalogistes.

des Pénitents Blancs et du Saint-Sacrement. Par sentence rendue en 1736 par les Etats du Velay, un tiers de ladite baronnie est adjudgée à son fils. Il se marie Jeanne "de la Fayette" la fille de Jean et d'Anne Charra, (veuve de Georges Mollin). Il meurt avant le 17 novembre 1739.

Ils ont 7 enfants :

1) Gabriel (baptisé le 27 juillet 1701)

Son parrain est Gabriel Allier de Sagnard écuyer de la Fressange, son grand-père. Sa marraine est Catherine Sonyer femme d'Antoine Allouès de la Fayette.

2) Jean (baptisé le 14 novembre 1702)

3) Jean Joseph (baptisé le 20 octobre 1704)

Son parrain est Jean Allier de Sagnard de la Fressange, son oncle et sa marraine est Marie de Sagnard de Saint Pal (non répertorié). Sans doute mort en bas âge.

4) Jean Joseph (baptisé le 2 octobre 1705)

Son parrain est Jean Joseph Allier de Sagnard de La Fressange, son cousin et sa marraine est Catherine Allier de Sagnard, sa cousine.

5) Catherine (baptisée le 20 décembre 1706)

Son parrain est Mathieu Petit, laboureur et sa marraine est Antoinette Vial, fermière. Sans doute morte en bas âge.

6) Catherine (baptisée le 12 janvier 1708)

7) Jean Armand (baptisé le 26 janvier 1711)

Son parrain est Jean Joseph, son frère et sa marraine est Claude Ferrapie.

IX - JEAN ARMAND DE SAGNARD

oo Magdeleine du Peloux de Saint-Romain le 28 octobre 1735.

C'est le seigneur de la Fressange et de Chaponod, Baron de Queyrières. Il est page de la petite écurie du Roi. Sa femme est la fille de Joseph Gabriel, chevalier de Saint-Louis, major au régiment de Sillery et de Françoise Angélique de Filière de Charrouil. Le 12 avril 1746, il achète le fief et le domaine de Chaponod et dépendances, moyennant 34 500 Livres dont 32 000 Livres pour les immeubles et 2 500 pour les rentes. Une somme de 18 000 Livres fut payées comptant à la famille Moreau.

Il teste le 22 mars 1754 et lègue à sa fille Françoise Angélique 1 500 Livres, à sa fille Rosalie Madeleine sa légitime sur ses biens, à son fils Joseph Gabriel une rente annuelle et viagère de 400 Livres, son habitation et l'institue comme héritier universel). Il meurt en 1754.

Ils ont 3 enfants :

1) Françoise Angélique (baptisée le 12 janvier 1738)

oo Nicolas de La Tour Varan le 8 août 1767

C'est le fils de feu Jean Baptiste et d'Anne de Julien de la Varenne, seigneur de la Tour Varan et de La Fayette.

Les témoins du mariage célébré au château de la Tour : La Tour Varan, Sagnard de la Fressange, Peloux de Saint Romain, Chomel du Mont, Allouès la Fayette, Ronat, Chambarlac, Joucerand, Bonnefond, Chazelet, Eyraud, Charras, Le Blanc de Pélissac, Savy, Besson d'Ouilles, Massard, Gronghon, Bonefont, Randon, le vicaire Sanial, Terme, Bayon, abbé Molin. Le microcosme de Saint Didier et de ses environs est représenté à ce mariage. Nicolas de La Tour de Varan meurt le 16 août 1801 et sa femme teste le 3 juin 1808. Les malheurs de la révolution ne les ont pas épargnés et ont failli définitivement anéantir cette famille.

Ils ont 5 enfants :

a) Joseph (15 novembre 1768 - juin 1795)

Après avoir survécu miraculeusement aux bains forcés de Carrier, il meurt à Quiberon dans des conditions atroces, victime des républicains en juin 1795.

b) André Joseph (15 juin 1770 - juin 1795)

Il meurt massacré à Quiberon en juin 1795.

c) Dominique Barthélemy (27 juillet 1771)

Sa mère le prédestine à la religion. Mais, ses aînés meurent à Quiberon, sa mère décide de le laisser vivre sa vie. Elle lui donne quelques pièces d'or pour son départ. Par miracle, il réchappe au couperet de la guillotine et se marie avec Anne Véron de Tremolet. Leur fils, prénommé Jean Antoine a glorieusement perpétuer le nom familial. Il fut une personnalité bien connu des historiens foréziens car il fut le bibliothécaire et l'historien de la ville de Saint-Etienne, auteur de nombreux ouvrages.

d) Marie (15 juin 1772)

oo Philibert Brun d'Aubignasse

e) Madeleine

2) Joseph Gabriel (28 janvier 1753-25 septembre 1811)

Son parrain est Joseph du Peloux de Saint Romain (son grand-père) et sa marraine est Marie Françoise Angélique Ducharval, veuve Gabriel de Saint Romain. Les témoins présents au baptême sont les Sagnard de Montméa, de Montaigu, de Choumoroux et du Peloux de Saint Romain.

oo Marie Louise de Sagnard de Sasselange le 28 août 1781 à Craponne, sa cousine.

3) Madeleine Rosalie (née le 4 mars 1754, baptisée le 7 mars 1754)

Son parrain est Jean Gaspard Alexis de Sagnard de Montméa (son cousin) et sa marraine est Françoise Rosalie de Boucherolles du Peloux de Saint Romain (sa tante par alliance).

oo Christophe Alloues-Randon le 17 janvier 1791, fils d'Antoine Benoît Alloues de la Fayette seigneur de Randon et de Marie Anne Henriette Chomel du Mont.

X - JOSEPH GABRIEL DE SAGNARD DE LA FRESSANGE JACQUES

oo Marie Louise de Sagnard de Sasselange le 28 août 1781 à Craponne.
Il est né le 28 janvier 1753. Il est le fils de Jean Armand et de Madeleine du Peloux de Saint Romain, fille de Jean Dominique et Marie Catherine Denis du Besset.

Il est page des Petites Ecuries du Roi du 23 décembre 1767 au 1 juillet 1771 (certificat du Duc de Vrillière, administrateur des Petites Ecuries du Roi). En 1771, il entre dans les gardes du corps à l'âge de 18 ans. En effet, il est présenté par son oncle Gabriel Pichon⁹. Du 20 juin 1771 à juin 1779, il appartient à cette compagnie¹⁰.

Après cet épisode militaire, il permet à Pierre Dubouchet (demeurant à la Bargette) et à Jean Antoine Régis Véron (demeurant aux Trois Ponts) d'extraire du charbon de sa mine des Trois Ponts. Le 20 mai 1788, il afferma l'entier domaine de Chaponod, pour 9 ans, à 800 Livres l'an, à Blaise et Jean Bertheas de la Corbonnière. C'est un précurseur à l'émergence des mines dans la région stéphanoise.

Il adhère aux idées de la révolution sans fanatisme. Son passé militaire le rattrape et il devient commandant de la Garde Nationale de Saint Didier. L'historien Galley rapporte un événement survenu le 12 vendémiaire an IV le 4 octobre 1796, citons : « La garde nationale de Saint Didier avait été invité par Le Puy à se réunir avec celles de plusieurs communes pour attaquer les insurgés : il y a eu quelques coups de fusil tirés de part et d'autre ; le commandant de la garde nationale de Saint Didier, Lafressange eut un cheval tué sous lui et reçut une légère blessure, le commandant d'un détachement de dragons fut tué à côté de lui »¹¹. Peu à près, «Le district donne des nouvelles de la dernière heure, les insurgés tiennent Yssingeaux, ils ont un camp au Pertuis, ils sont même à Monistrol (ce qui n'était pas exact) et menacent Saint Didier. Une députation est venue à Saint Didier, le 15 vendémiaire an IV (le 6 octobre 1796) demander secours et il a été délibéré que les citoyens Sagnard-Lafressange et Celle Dubie¹² de cette commune sont nommés commissaires à l'effet de se transporter de suite près les autorités constituées de Saint Etienne pour leur demander un secours de 60 hommes pour renforcer notre garde nationale. Mais aucun secours ne fut accordé ». Un de ses proches amis meurt à côté de lui lors d'un guet-apens, le juge de paix de Saint Didier, Henry Besson de Champigny, parrain de son fils Henry. Peu à près il rachète quelques biens nationaux de feu le marquis de Nérestang, avec un groupe d'amis de Saint Didier qu'il revendra rapidement¹³.

⁹ Ce dernier est brigadier dans cette compagnie de Beauveau.

¹⁰ En marge de l'acte de l'engagement, il est inscrit "Retiré par congé en Juin1779", acte qui est signé par le major général de la Maison du Roi.

¹¹ Jean Baptiste Galley Saint Etienne pendant la révolution 1907 3 tomes extrait du tome 3 (240 n-241n)

¹² Celles-Dubie est en réalité Celles-Duby ex-seigneur de l'Ollagnier.

¹³ André Brochier Les biens nationaux en Haute-Loire Les Cahiers de la Haute-Loire 1993 (article sur Saint Didier)

Ils ont 7 enfants :

1) Jean Dominique (baptisé le 22 juillet 1782), mort jeune
Son parrain est Jean Dominique de Sagnard de Sasselange, son grand-père et sa marraine est Marie Madeleine du Peloux de Saint Romain, sa grand mère.

2) Françoise Angélique (baptisée le 9 août 1784)
Son parrain est Nicolas de La Tour de Varan, son oncle et sa marraine est Françoise Angélique de Sagnard de la Fressange épouse de Nicolas de la Tour de Varan, sa tante.

oo Jacques de Lacroix de Castries, Baron d'Anglars (le 1 juillet 1822), le fils de Joseph et de Marie Françoise Hiragne de Laporte (selon une première version) ou bien fils d'Etienne baron d'Anglars (1717-21 novembre 1788) et de Marie Anne de la Saigne de Saint George (1755) (selon une deuxième version).

Ils ont trois enfants :

a) un fils mort sans postérité

b) Marie Marguerite (1823-1893)

oo Pierre Hugues Philippe, comte de Themines¹⁴ à Saint Marie Lapanouze.

c) une autre fille.

3) Marguerite Rosalie (née le 30 octobre 1785 et baptisée le 8 novembre 1785), morte jeune. Son parrain est Jean François de Sagnard de Sasselange, son oncle et sa marraine est Madeleine Rosalie de Sagnard de La Fressange, sa tante.

4) Madeleine Gabrielle (18 novembre 1786)

Son parrain est Jean Dominique de Sagnard de Sasselange, son grand-père et sa marraine est Madeleine Rosalie de Sagnard de la Fressange, sa tante.

oo Antoine Recourdon (le 11 novembre 1809), fils de Jean François et de Marie Guillot, conservateur des hypothèques.

5) Marie Madeleine Catherine (baptisée le 20 janvier 1788)

Son parrain est Pierre Jules de Sagnard de Sasselange, son oncle et sa marraine est Marie Reine du Peloux de Saint Romain, sans doute sa tante.

6) Sophie (sous réserve)

7) Henry (12 mars 1791 - 28 août 1852)

Son parrain est Henry Jacques Hilaire Besson de Champigny, ami de son père et sa marraine est Pichon veuve Celle.

XI - HENRY JACQUES HILAIRE JEAN FRANCOIS REGIS DE SAGNARD DE LA FRESSANGE¹⁵

¹⁴ Selon la Revue Héraldique et Généalogie Volume XIII NuméroV (page 408 septembre octobre 1981).

¹⁵ Voir mon étude publiée dans la revue des Cahiers de la Haute-Loire en 1997 sur Henry de Sagnard de la Fressange et les notes sur son beau père de Rosily

oo Emilie de Rosily-Mesroz le 17 août 1818 (contrat de mariage des 12-16-17 août 1818). Il est Marquis de La Fressange, Baron de Queyrières. Il est élève à l'école militaire de Fontainebleau. Il est capitaine de cavalerie. Il est chef d'escadron en 1814. Il est adjudant major au premier régiment des Grenadiers à cheval de la Garde. Il est chevalier de la légion d'honneur le 25 février 1814. Il est officier de la Garde Royale sous la Restauration. Il est maire de Saint-Didier. Il est conseiller général de Saint-Didier et deux fois président du conseil général de la Haute-Loire. Il est député de l'arrondissement d'Yssingeaux et il se retire de la vie politique lors des événements de 1848.

Sa femme est la fille de François Etienne, comte de Rosily-Mesroz (ou Mesros), vice-amiral, directeur général des cartes et plans de la Marine.

Ils ont 2 enfants :

1) Alfred Charles Henri François Régis (3 février 1820-15 août 1875)

2) Laure Hermine Emilie (Baptisée le 5 décembre 1822 et décédée le 28 juin 1836)

Son parrain est son grand père François Etienne comte de Rosily-Mesros vice amiral et sa marraine est demoiselle Joséphine Laure de Rosily-Mesros¹⁶. Avant 1831, Henry de la Fressange et sa famille réside à Paris au numéro 58 de la rue Saint Lazare. En 1831, il choisit comme domicile politique Saint Didier.

XII - ALFRED CHARLES HENRI FRANCOIS REGIS DE SAGNARD

oo Marie Henriette Frère de la Falconnière en 1847 ou 1848, (fille de monsieur de La Falconnière et de madame née du Villars) et morte le 5 juin 1860.

oo Elisabeth Zacotsky (princesse russe) le 9 mai 1865 ou le 31 mai 1865.

Alfred effectue une brillante scolarité et il devient secrétaire d'Ambassade à Hanovre¹⁷. Il est Conseiller Municipal à St. Didier en 1852-1855-1865¹⁸. Il est Conseiller Général de la Haute-Loire de 1848 à 1852 puis de 1863 à 1864¹⁹. En 1864, lors de l'élection au Conseil Général, le clergé fait élire deux candidats d'opposition royaliste à Auzon et à Saint Didier²⁰. Il est Chevalier de la Légion d'Honneur. En 1854, il fait partie des trente personnes les plus

¹⁶ Sans doute sa tante.

¹⁷ ADHL notice de 1848 - 3 M 4/4

¹⁸ ADHL 4 M 207

¹⁹ Elections Conseil Général : Alfred est élu avec 65 voix sur 67 votants le 08/12/1845 (ADHL 3 M 4/3) ; Alfred est élu avec 959 voix sur 1150 votants le 20/08/1848 (ADHL 3 M 4/3) ; Alfred est élu avec 1896 voix sur 3368 votants (ADHL 3 M 4/4) en juillet 1863.

²⁰ ADHL 3 M 4/5-3 M 8-4 M 2/16.

imposées de la commune de Saint Didier avec 286 Francs 51 centimes²¹. En 1843, Alfred de Sagnard de la Fressange est le premier secrétaire d'ambassade. Il est le chef de légation par intérim à Hanovre. Il réussit à empêcher la jonction du Hanovre à l'Union des Douanes Allemandes. Le numéro de la Gazette Universitaire d'Augusbourg²² témoigne de cette action. Citons : *"Monsieur Casimir Périer pendant son court séjour à Hanovre et Monsieur le Comte de la Fressange, secrétaire et par intérim chef de la légation de France à cette cour, auraient mis tout en oeuvre pour faire échouer cette jonction et après avoir rencontré d'abord de grandes difficultés seraient enfin parvenus à les vaincre entièrement. Aussi prodigue-t-on de grands éloges à ces deux diplomates ainsi qu'on parle de relations extrêmement amicales qui existent aujourd'hui, grâce au zèle et à l'habileté de ces messieurs entre le cabinet des Tuileries et la cour de Hanovre*²³ ». Alfred de Sagnard de la Fressange occupe des fonctions diplomatiques importantes chez le voisin germanique. Son habileté lui permet de jouer un rôle pour son pays à l'échelle diplomatique.

Le 1 juillet 1853²⁴, un rapport de police mentionne son influence cantonale pour les élections dans les termes suivants : *"La bourgeoisie paraît assez bien disposée mais elle lit de préférence Le Siècle. D'un autre côté, je crois qu'elle subit beaucoup l'influence de Monsieur de la Fressange ancien secrétaire d'ambassade sous Louis-Philippe*²⁵. Le 9 août 1861, un rapport du commissaire de police sur la vie politique à Saint-Didier²⁶ s'attache à cerner les différentes tendances politiques nationales à l'échelon local de la manière suivante : *"Population assez calme, néanmoins les meneurs de Monsieur de la Fressange cherchent à faire de l'agitation, ils seront cependant surveillés. Les chefs des partis orléanistes et républicains, pour la plupart forts propriétaires, se réunissent fréquemment chez Monsieur de la Fressange. Le 8 du courant, m'étant transporté à Saint Just Malmont, j'ai appris que le maire avait été fortement tourmenté par les meneurs de Monsieur de la Fressange à l'effet d'abord d'obtenir sa signature puis celle des membres du bureau au sujet de diverses réclamations concernant les élections au Conseil Général. J'ai la certitude qu'ils n'ont rien pu obtenir de la part de Monsieur le Maire ainsi que des membres du bureau".*

²¹ ADHL 4 M 207.

²² Numéro du 16 juin 1843 - n° 167.

²³ Casimir Périer (Auguste Casimir Victor Laurent Périer, dit) Homme Politique Français, fils du Ministre de Louis-Philippe C. Périer. Diplomate (1811-1876). Il siégera à la Chambre des Députés (1846 - 1848) puis à l'Assemblée Législative (Deuxième République Mai 1849). Retiré de la vie politique sous le second Empire, il fut élu député à l'Assemblée Nationale et nommé Ministre de l'Intérieur dans le gouvernement de Thiers dont il soutint la politique (1871-1873). Son fils fut Président du Conseil (1893), puis Président de la République de juin 1894 à janvier 1895).

²⁴ Rapport du commissaire de police sur St. Didier (ADHL 5bis M 4)

²⁵ Rapport du 7 janvier 1861 du commissaire de police sur St. Didier (ADHL 1 ZN 63)

²⁶ ADHL 1 ZN 63

Le 25 janvier 1863, une note du Maire de Saint Didier Véron est adressée au préfet²⁷ où il mentionne son absence à Saint Didier : *"Monsieur de la Fressange n'a pas de domicile politique à Saint Didier. Il est de notoriété publique qu'il habite Paris et il n'est venu qu'une fois en 18 mois passer 8 à 10 jours"*. Cette absence de domiciliation politique s'était déjà produite pour son père pour motiver une invalidation d'un mandat. Il l'avait contourné en inscrivant cette mention sur le registre municipal.

En juin 1863, une note du Préfet²⁸ classe Alfred de La Fressange comme un « *orléaniste prononcé* ». Le 15 juin 1863, un nouveau rapport du sous-préfet d'Yssingeaux sur le déroulement des élections législatives²⁹ est constitué par la hiérarchie et mentionne son double jeu : *"Alfred de la Fressange ancien Conseiller Général et fils du Député est arrivé à Saint Didier, la veille des élections. Il a voté à bulletin ouvert en faveur de Monsieur de Maubourg, mais ses fermiers, la plupart de ses principaux partisans et de ses amis les plus intimes ont agi pour le candidat de l'opposition"*.

En août 1865, un rapport du commissaire de police sur la vie politique à Saint Didier³⁰ énumère les gens hostiles au gouvernement qui sont nombreux sans oublier le clergé et son représentant le vicaire Liotier : *"Monsieur de la Fressange n'est pas aussi puissant qu'on le croit. En décembre 1864, il a été soutenu par les Rouges, notamment Cussinel, le pharmacien Gagnon, Berraud et Verdier cabaretiers et par les cléricaux notamment le vicaire Liotier et le notaire Riou, suppléant du juge de paix"*.

Le 24 juillet 1865, une note du Maire de Saint Didier, Véron adressée au sous-préfet d'Yssingeaux³¹ est écrite après l'échec de sa liste aux élections municipales. Elle relate les conditions du déroulement du scrutin : *"Jusqu'à la semaine dernière, les divers éléments de l'opposition n'arrivaient à s'entendre et le succès de l'administration paraissait certain mais l'arrivée de Monsieur de la Fressange a donné un seul chef aux trois partis et changé la face des choses."*

Au lieu de trois listes ils n'en ont fait qu'une. Ils se sont organisés d'une manière formidable. La campagne a été travaillée toute cette semaine par 50 personnes qui partaient tous les jours. On a fait de l'intimidation et de la calomnie partout.

Monsieur de la Fressange a suivi toutes les maisons une à une avec des commis de ruban et a distribué lui-même ses bulletins à chaque électeur".

Les soutiens d'Alfred de Sagnard de la Fressange proviennent de toutes les tendances politiques locales. L'union des opposants autour de cet homme presse la majorité vers une réaction. Alfred de Sagnard de la Fressange

²⁷ ADHL 3 M 4/8

²⁸ ADHL 3 M 4/4

²⁹ ADHL 3 M 4/8

³⁰ ADHL 5 Bis M 6

³¹ ADHL 4 M 207

détient une influence locale due à son parcours diplomatique. Il manoeuvre habilement pour obtenir un mandat cantonal auquel il parvient. Mais il ne réussit pas à siéger à la chambre des députés comme son père.

Du 1er mariage avec Marie de La Falconnière, ils ont 3 enfants :

1) Marguerite Etienne Renée (11 mai 1849)

oo Comte Raoul de Mazenod le 5 août 1867.

C'est le fils d'André Marie Hector Antoine Félix de Mazenod et de Claudine Zoé Adélaïde de Riverieux de Varax (né le 1er novembre 1839).

Ils ont 2 enfants :

a) Charles né le 22 janvier 1878

oo Diane Henriette de Bouillo le 23 janvier 1906 et ils ont aussi deux enfants :

1) René 18 mai 1907

2) Marie 31 janvier 1913

b) Albert (Vicomte de Mazenod) se marie deux fois et il a deux enfants :

oo Marie Thérèse de Renouard de Sainte Croix (1^o mariage)

oo Henriette Marie Louise de Virieu (2^o mariage)

1) Christiane

2) Carle

2) Alexandre Etienne Auguste Henri (13 juin 1853)

XIII ALEXANDRE ETIENNE AUGUSTE HENRI DE SEIGNARD DE LA FRESSANGE marquis de La Fressange.

Il est né le 13 juin 1853 et il est baptisé le 28 septembre 1853. Son parrain est Alexandre Pierre de Suremain et sa marraine est Joséphine Sophie Laure de Rosily-Mesros. Il est officier. Il hérite de sa grand-mère des noms et des armes du marquis de Rosily-Mesros. Son nom est modifié par erreur et il s'orthographe désormais Seignard au lieu de Sagnard.

Il se marie deux fois :

oo Sibille Marie Constance de Bonneval le 26 mai 1884 à Paris. (1^o mariage).

Ce mariage est annulé à Rome.

Ils ont 1 enfant :

a) Marie Alfred Henri Paul

oo Malthilde Amélie Mare le 16 décembre 1900 à Saint-Germain en Lay.
(2°mariage).

Elle est la fille de Jules Mare et d'Eugénie Minguez.

d'où deux enfants :

b) Marguerite Germaine Laure sans postérité

c) Jean Auguste Henri né le 30 août 1920.

Jean de Saignard Comte de La Fressange, fut membre du cabinet du ministère des affaires étrangères de 1938 à 1940 puis chef de bureau de ce même ministère de 1941 à 1946 et ensuite il devint avocat à la cour d'appel à Paris puis il fut avocat international.

Jean de La Fressange se marie deux fois :

oo Odette Angèle Bissco (sans postérité)

oo Danièle Durand de Pesley le 27 juillet 1968.

d'où un enfant :

a) Régis Jean François (21 avril 1970)

Régis a été baptisé le 11 novembre 1972 à la paroisse de Notre Dame des Victoires à Paris. Son parrain est William Charles Hollier demeurant à La Fayette Louisiane aux Etats-Unis et représenté par Roger Macé et sa marraine est Catherine Delareau demeurant à La Fayette Louisiane, épouse David et représentée par Françoise Macé.

XIV MARIE ALFRED HENRI PAUL DE SEIGNARD DE LA FRESSANGE

oo Simone Lazard, fille du célèbre banquier André Lazard de la banque Lazard et frères.

Le marquis Paul de La Fressange est le fils d'Henri et de Sibille de Bonneval.

d'où quatre enfants :

1) Christiane

Elle se marie deux fois :

oo J P Wimille

d'où un enfant :

a) François Wimille décédé

oo Catherine Breittat

d'où un enfant :

1) Salomé

oo Paul Gignoux

2) Hubert mort en 1944 sans postérité

3) Gérard entré dans les ordres sous le nom de Frère Joël Nathan

4) André de Seignard de La Fressange.

Avocat international et conseiller en investissements.

oo Lita Sanchez-Cires

d'où trois enfants :

- a) Emmanuel
 - oo India
- b) Inès Marie Laetitia Eglantine Isabelle (Célèbre mannequin de Chanel).
 - oo Luigi d'Urso
 - 1) Nine née le 27 février 1994 (sa marraine est Caroline Grimaldi princesse de Monaco)
 - 2) Violette née le 6 août 1999
- c) Ivan

XII Suite de la deuxième alliance d'Alfred de La Fressange avec une princesse Russe :

Alfred oo Elisabeth Zacotsky (ou Zacotskoi)

Ils ont 1 enfant :

1) Serge

oo Jeanne de Geffrier en juin 1895, fille de Marie Fernand et de Marie Adèle de Saivre. Il est capitaine au 33ème Régiment d'Artillerie le 25 mars 1906.

Ils ont 1 enfant :

a) Elisabeth née le 23 février 1905 à Orléans

Elle se marie deux fois (sans postérité) :

oo Lieutenant de Tarage

oo Colonel de La Gruwely

NOTES DIVERSES SUR LES LA FRESSANGE

Quelques actes familiaux et quotidiens liés à la famille Allier de Sagnard de La Fressange de 1627 à la fin du XIX^e siècle :

Jean est le deuxième fils de César baron de Queyrières et de Clauda de Langon. C'est un écuyer qui est seigneur des Préaux, de Montméa, de Poinsac, de Chazaux, de la Besse... Il est bailli d'Yssingeaux et il habite à Maumeyres (après son mariage) près d'Annonay. Il épouse Clauda Allier de la Fressange en 1627.

Le 23 octobre 1663 Clauda Allier de Sagnard de la Fressange passe procuration à son mari pour approuver la donation faite en considération du mariage d'Antoine de Sagnard, leur fils cadet seigneur de la Rivoire avec demoiselle de la Rivoire du 23 octobre 1663.

Le 7 octobre 1670, un hommage est fait par noble Jean de Sagnard, écuyer, seigneur des Préaux et dame Clauda Allier son épouse et de noble Gabriel Allier de Sagnard leur fils écuyer et seigneur de la Fressange à messire Charles Achille marquis de Nérestang comme seigneur et baron de St Didier :

« Sachant tous qu'il appartiendra que l'an de grâce mil six cents septante et le septième jour du mois de septembre avant midi par devant le notaire royal et bailliage et sénéchaussée du Velay résidant en la ville de Saint-Didier. Les témoins nommés furent présents et personnellement établis noble Jean de Sagnard écuyer, seigneur des Préaux et de son autorité dame Clauda Allier son épouse et de la même autorité et licence noble Gabriel Allier de Sagnard écuyer seigneur de La Fressange leur fils et donataire et pour l'intérêt qu'il a aux choses qui seront ci-après exprimées lesquels de leur gré pure et libre volonté, reconnu et confessé et par teneur des présentes reconnaissances et confesses tenir de leurs prédécesseurs avoir tenu en fief franc et noble de haut et puissant seigneur messire Charles Achille marquis de Nérestang comte d'Autremont seigneur et baron de Saint Didier, Aurec, Oriol, La Chapelle, Saint Ferreol, Chaponod, Saint-Romain-Lachalm, Saint Victor de Malescours et autres places, chevalier des ordres du Roy, chef et grand maître des ordres de Notre Dame de Mont Carmel et de Saint Lazare, tant de ça qui delà les mers à cause de son château et seigneurie de St Didier, présent et acceptant servir le fief domanial qu'ils possèdent au lieu de la Fressange et autres choses, que lesdits sieurs et demoiselle reconnaissent, prennent et perçoivent étant droits de percevoir dans ladite terre et baronnie de St Didier relevant de la dite baronnie de St Didier et à cause de cet état être vassaux et fidèles audit seigneur et ses

successeurs et d'en faire foi et hommage lige et noble fils en son requis à chaleureuse mutation de seigneur et de vassal comme présentement lesdits sieurs et demoiselle établis, ont faits lesdits hommages devant ledit seigneur, lesdits sieurs, teste nue, leurs mains jointes entre celles dudit seigneur, le baisant à la joue et lui ont passé serment de fidélité jurant et promettant lui être bons et fidèles vassaux et à ses successeurs seigneur dudit St Didier, procurer le bien et honneur et celui seigneur et des siens son hommage lui réveiller promptement ce qui... être machiné contre sa vie bien et honneur, le secourir et aider au simple mandement et de celui, envers tous et contre tous, ne porte armes contre ledit seigneur ni lesdits siens, la personne du Roy notre souverain seigneur surtout réservée, c'est le secret dudit seigneur, le servir en temps de paix et de guerre et les servir toutes fois dudit seigneur et faire toutes les autres choses à quoi ils sont tenus de droit et de coutume suivant la forme des précédents et anciens hommages auxquels il n'est nullement dérogé ni imposer servitudes audit fief, ni le diminuer de façon quelconque ni les vendre, ni les aliéner en mains prohibées de droit ni le détruire sans le sien, vouloir et consentement dudit seigneur ou des siens et en autres lesdits sieurs et demoiselle établis ont promis de remettre dans un mois prochain au pouvoir dudit seigneur ou de ses procureurs nommés et de dénombrement des fonds nobles, rentes, droits et devoirs seigneuriaux, consiste du cens, contenance, confins, noms et surnoms des emphytéoses qu'ils possèdent relevant de ladite seigneurie de St Didier. Et moyennant ce dessus ledit seigneur a reçu lesdits seigneurs et demoiselle foi et hommage avec protestation que fait ledit seigneur que si lesdits personnes étaient venus à autres que ceux qui sont ci dessus précisés ne soit en rien préjudice à ses droits et si lesdits personnes reconnaissent et ont promis et juré garder tenir et observer et contrevenir à payer de tous dépens dommages et intérêts sous obligations de tous et chacun leurs biens présents et avenir qu'ils ont soumis aux contraintes de toutes cours royales et ordinaires de ce royaume et chacune...et clauses nécessaires fait...de St Didier en présence de maître Marcellin Ronat notaire royal et honnête Jean Beneyton passementier haut des ... Saint Didier ... en la.. ledit seigneur et avec lesdits sieurs et demoiselle reconnaissants ».

Expédié audit sieur de Préaux requérant par moi notaire royal soussigné.
Signé Faure.

Reçu copie pour maître Courtial ce 12 mars 1734 Signé X
St Didier le 18 février 1734 Signé Massard.

Le 21 août 1694, donation faite par Jean Allier de Sagnard, écuyer, seigneur de la Fressange, gendarme de la maison du Roi et Jean Armand Allier de Sagnard, écuyer, seigneur de la Fressange, lieutenant d'une compagnie d'infanterie au régiment de la Bigorre, à Jean Gabriel Allier de

Sagnard, écuyer, seigneur de la Fressange, leur père. A cette époque le château de la Fressange existe.

Quelques travaux qui ont eu lieu dans le château de la Fressange :

Une convention est passée par laquelle noble Jean Allier seigneur de la Fressange donne à sa charge, à maître Claude Robin, maçon à St Etienne, la démolition du vieux coeur de l'église de St Didier et la réédification d'un croisée à l'antique aux armes de la famille ainsi que de deux pierres pour faire une tombe dans la dite église. Cet acte est passé devant maître Du Fornel notaire.

Le 15 septembre 1661, demande du sieur Jean Allier de Sagnard de La Fressange au seigneur baron de St Didier, de lui laisser construire une galerie sur l'arc de la porte dite des Fours de la ville de St Didier situé au matin de la dite ville, pour communiquer à la chambre qui est dessus les Fours.

Une succession d'actes liés à leur statut de la noblesse :

Le 7 septembre 1670, un hommage pour le fief domanial de la Fressange est rendu à noble Charles Achille de Nérestang seigneur de Saint Didier par noble Jean de Sagnard écuyer seigneur des Préaux et Clauda Allier son épouse et noble Gabriel de Allier de Sagnard écuyer leur fils seigneur de la Fressange.

Le 19 octobre 1675, requête présentée par nobles Jean et Gabriel de Sagnard de la Fressange, père et fils, pour le maintien de leurs armoiries, empreintes à la construction du choeur de l'église de St Didier (sur une clef de voûte du XIV^esiècle) contre le marquis de Nérestang, seigneur de St Didier. Elles sont encore visibles dans cette église.

Le 27 avril 1705, demande par Jean Allier de Sagnard de la Fressange au seigneur de St Didier de laisser transférer un mur jusqu'au milieu de la Tour Balmat dont l'espace situé entre le jardin du dit lieu La Fressange et la dite Tour Balmat, ne sert qu'à y jeter des immondices.

Le 23 septembre 1730, transaction passée entre Jean Joseph Sagnard écuyer seigneur de la Fressange et dame Marguerite de Sagnard sa belle soeur, épouse de Marc Antoine de Sigaud, écuyer seigneur de Loudes et baron de Chadrac, de lui autorisée pour le partage de la succession provenant de François de Sagnard, baron de Queyrières.

Le 17 mars 1737, dans un acte Louis Coste traite une affaire avec Jean de Sagnard portant sur un jardin près de la tour des Fours.

Une reconnaissance du 23 mai 1737 par Jean Choula à Jean Armand de Sagnard concerne une maison et un jardin situés entre la porte de la Seauve et de la Tour de Milon. Cet acte est reçu par le notaire Delaroa.

La reconnaissance du 14 juin 1737 entre Catherine Monet et Jean Armand de Sagnard porte sur une maison et une petite basse cour situées au faubourg de La Seauve près de la porte.

En 1746, une reconnaissance est effectuée par Gabriel de Sagnard à Jean Armand de Sagnard écuyer de la Fressange d'un jardin près de la Tour de Poivre.

Le 12 avril 1746, Jean Armand de Sagnard de la Fressange acquiert les domaines de Chaponod de la Malafolie pour 34 500 livres.

Les preuves de noblesse des de La Fressange :

Le 8 juillet 1746, à la requête de Jean Armand Allier de Sagnard, écuyer seigneur de la Fressange, habitant la ville de St Didier. "Fils d'autre Jean Armand Allier de Sagnard écuyer seigneur de La Fressange et de dame Jeanne de la Fayette suivant son acte baptistaire du 26 janvier 1711 signé par de Clavières, prieur et curé dudit St Didier dûment légalisé. Ledit Jean Armand Allier de Sagnard premier fils de noble Gabriel Allier de Sagnard, seigneur des Préaux et de la Fressange et dame Marguerite de Navette de Piroles ainsi qu'il se justifie par son extrait baptistaire en date du 1 avril 1673 signé pour extrait par Bertholet curé de Saint Chamond aussi dûment légalisé; Gabriel Allier de Sagnard fils de noble Jean de Sagnard et de dame Clauda Allier de La Fressange, ainsi qu'il se justifie de son contrat de mariage avec ladite dame de Navette de Piroles du 5 octobre 1666 ledit noble Jean de Sagnard, fils de noble César de Sagnard et de dame Clauda de Langon comme est établi par son contrat de mariage avec ladite dame Clauda Allier de la Fressange du 25 octobre 1627. Ledit noble César de Sagnard fils de noble Pierre de Sagnard et de dame Suzanne Bonnissolles comme il consiste du contrat de mariage dudit noble César de Sagnard avec ladite dame de Langon du 14 mars 1589. Ledit noble Pierre de Sagnard marié avec ladite dame Suzanne Bonnissolles par contrat de mariage du 18 octobre 1550. Et autrement suivant l'arbre généalogique qui fut fait par-devant monseigneur de Bezons, intendant de la province de Languedoc, commissaire, député, pour la recherche des faux nobles sur lequel empreint les armoiries de la maison de Sagnard. Ledit arbre généalogique est signé

par Porte. L'arrêt de noblesse est rendu par ledit seigneur commissaire le 20 décembre 1668. Qui déclare lesdits Sagnard et notamment Jean et Gabriel de Sagnard aïeul et bisaïeul dudit seigneur de la Fressange, de même que leurs auteurs avoir justifié leur qualité de noble et ordonne que tant eux que leur postérité jouiront des privilèges, immunités et exemptions des nobles, qui en serait fait mention dans le catalogue des nobles, et fait défense à tous de leur donner aucun trouble, faisant ledit seigneur de la Fressange, élection de domicile en sa personne et maison d'habitation en la ville de Saint Didier, et encore en celle de Pierre Sauze, laboureur, demeurant fermier dudit seigneur de la Fressange au lieu de Chaponod paroisse de Firminy qu'il a acquis par contrat reçu de maître Cozon notaire royal le 12 avril, de sieur Antoine Moreau écuyer et de dame Jeanne Demont, sa femme et de Balthazard Moreau leur fils, écuyer, gendarme de la maison du Roy, soit par le premier huissier ou sergent requis, intimé, signifié aux consuls manants et habitants des parcelles de Feugerolles et de Firminy, ledit arrêt de noblesse, arbre généalogique contrats de mariage et extraits baptistaires et contrat de vente, ci-dessus énoncé et daté contenant reconnaissances de la noblesse dudit seigneur de la Fressange et portant que tous ses auteurs que lui et les siens, nés et à naître, jouiront des privilèges, exemptions accordées par sa majesté, aux véritables nobles, à ce que lesdits consuls et habitants n'en prétendent cause d'ignorance et qu'en procèdent par lesdits consuls en partage des tailles l'année prochaine et les années avenir, ils n'aient à comprendre directement ni indirectement en leurs rôles ledit seigneur de la Fressange à raison des domaines, fonds en dépendant et fief de Chaponod acquis par le susdit contrat, situés en ladite paroisse de Firminy et dans lesdites parcelles de Firminy et de Feugerolles en Forest, ni de continuer celles qu'ils auraient pu faire sur lesdits mariés Moreau et Demont et leur fils, à peine de nullité, révocation des cotisations au propre et privé nom des consuls contrevenants de l'amende de cinq cents livres et de tous dépens, dommages, intérêts dudit seigneur de la Fressange, dont acte duquel sera donné deux copies aux consuls desdites parcelles de Firminy et Feugerolles ensemble desdits arrêts de noblesse, arbre généalogique, contrats de mariage, baptistaires et contrats de vente ci-dessus énoncés et datés et afin que ce soit chose publique, sera affiché semblable copie en forme de placard à la principale porte de l'église paroissiale de Firminy.
Le 8 juillet 1746."

"Sagnard de Queyrières port d'azur au fronton d'or avec la couronne de baron. Et les cadets en collatéraux de Sagnard, le casque à pourfil à trois vues avec les panaches en lambrequins de même couleur."
signé Porte.

La correspondance entre les Genestet et de La Fressange :

Le 15 juin 1753, citons une lettre de monsieur de Genestet baron de St Didier adressée à monsieur de la Fressange

"Monsieur

Je vous suis très obligés de ce que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer la lettre que vous avez reçu de la part de messieurs du Domaine et que je vous renvoie, je suis persuadé comme vous, que votre fief de la Fressange, relève sans contredit de la terre de St Didier et il me paraît aisé de le prouver par les hommages et les dénombremments que vos prédécesseurs ont fait et donné dans tous les temps à ceux qui m'ont précédé dans la terre de St Didier. Je suis charmé de l'assurance que vous nous donnez de passer par ici dans peu de jours, nous pourrons alors causer plus ou long sur l'affaire dont il s'agit. J'ai l'honneur d'être avec respect monsieur votre humble et très obéissant serviteur signé Genestet de Seneujol à Aurec ce 15 juin 1733. Permettez monsieur que mon fils et moi ayons l'honneur d'assurer de nos respects à madame de la Fressange."

Le 19 mars 1779, une contestation oppose le seigneur de la Fressange et le seigneur de Nérestang, basé sur une transaction passée le 3 mai 1576 devant maître Balmat. Noble Gabriel Allier seigneur de la Fressange cède et abandonne au seigneur et baron de Saint Didier, tous les articles de directes qu'il avait dans l'enceinte de Saint Didier. Il s'oblige en outre à faire hommage au dit seigneur des rentes et autres biens qu'il tient en fief, ainsi qu'il avait pratiqué ses prédécesseurs. Le seigneur de Saint Didier cherche à s'approprier un jardin hors de la ville près de la tour de Poivre appartenant audit seigneur de la Fressange porté au terrier Balmat de 1484 stipulé au profit de noble Jean Allier de la Fressange et par un second accord de 1523.

Transaction passée entre monseigneur de Joyeuse seigneur et baron de Saint Didier et noble Gabriel Allier seigneur de la Fressange du 3 mai 1576 devant maître Balmat notaire royal par laquelle pour terminer le procès et les différents qui étaient entre les parties ont transigé comme suit premièrement ladite instances demeures assoupies et deuxièmement sieur Allier est tenu de faire hommage audit seigneur de ses rentes et autres biens que lui tenues au fief dudit seigneur suivant les fiefs faits par les prédécesseurs dudit Allier audit seigneur et les prédécesseurs barons dudit Saint Didier et lesquels fiefs sont au pouvoir dudit Allier qu'il sera tenu exhiber lorsqu'il plaira audit seigneur de faire ouverture desdits fiefs et troisièmement que pour le droit des lods demandé par ledit seigneur pour raison de ventes et rachats faits tant par ledit Allier que son père jusqu'au jour présent par lui retirés et rachetés et payement d'iceux à cédé quitte

remis et transporté audit seigneur. Les rentes et autres droits qu'il prend dans le clos de la ville et château dudit Saint Didier.

La confrérie des Pénitents Blancs et les La Fressange :

La confrérie des Pénitents Blancs et du Saint-Sacrement est fondée en 1630. Pendant plusieurs décennies, elle maintient sa prospérité grâce au renom particulier dont elle jouit. Pour prier et délibérer, ils se réunissent aux Vallards de l'ancien manoir (détruit en 1890). La chapelle des Pénitents est dotée de nombreuses messes et le procès verbal d'une séance est le suivant le 14 février 1704, par devant le notaire royal de St Didier avec Sonyer du Lac (conseiller du Roi, maire de St Didier, recteur de la confrérie) Jean Véron conseiller du Roi, lieutenant général civil et criminel du bailliage de St Ferréol) Henri Besson (docteur en droit, lieutenant de la ville et de la juridiction de St Didier) Antoine Alloues (sieur de la Fayette, avocat au parlement) André le More (maître chirurgien, apothicaire) Pierre Preynat Pierre Paillon(marchand) et Jean Armand de Sagnard de la Fressange (écuyer) Jean de Sagnard de la Rivoire (écuyer). A cette séance, tous les officiers et confrères de la congrégation des Pénitents de la ville de St Didier lesquels volontairement tous ensemble les uns pour les autres, ont reconnu devoir à Antoine Perret prêtre sociétaire de St Didier et recteur de l'hôtel Dieu la somme de 250 livres pour être employée aux réparations du clocher et de la chapelle de la confrérie.

Terrier Lafressange

Reconnaissance de Dame Catherine Poivre veuve Digonnet de la reconnaissance de Pierre Fournier du 26 janvier 1489 au terrier Balmat (fol 33 art 3) stipulé au profit de noble Gabriel Allier seigneur de la Fressange et après de celle d'André Peyret du 22 février 1523 (article 7 fol 29/40) du terrier signe Deville stipulé au profit de noble Jean Allier seigneur de Lafressange et du dernier lieu de celle de Jean Bonnet du 26 octobre 1658 (article huit fol 81/80) du terrier signé Guérin stipulé au profit de noble Jean de Sagnard, écuyer seigneur de la Fressange.

Liste de noms mentionnés dans ce terrier en juillet 1755 :

Marcellin Chomel, Laurens Antoine Dufornel, Jacques Hilaire Besson de Champigny, l'hôpital de Saint Didier, Savy, Etienne Gidrol, Ronat avocat, Dasquemie, Pierre Bayon dit Joly, Massard, Pierre Petit du faubourg de la Font, Louis Dumas de la Bessoniere, Marie Vialette de Saint Genes, Pierre Faure de Saint Didier, Pierre Jerphanion de la Péchoire, Claude Charras, Denis Petit, de Chantemule de Dufornel, les soeurs de Jésus, Jean fils à

Mathieu Julien de Saint Didier, Peyrot procureur, Barthélèmy Rouchouse de la Rullière, de la Rochette de Montgillier, Decrevieux, Mathieu Bergonion du Mont, Antoine Barlet de la Valette, Benoit de Montméa, Claude Bayon du faubourg de la Font, Marie Fournier veuve Duplay, madame Droussset veuve de monsieur de La Faye, Jean Peyrard de la Rullière, Jean Lardon de Malescour, Guignonnet.

Liste de noms mentionnés dans ce terrier en 1786 :

Chomel, Dufornel, Champigny, l'hôpital de Saint Didier, Savy, Gidrol Etienne, Ronat, Dasquemie, Pierre Bayon, Massard, Pierre Petit, Louis Dumas, Marie Viallele, Pierre Faure, Pierre Jerphanion, Claude Charras, Denis Petit, Dufornel, Defus, Jean Jullien, Guillaume Peyrot, Rouchouse, La Rochette, Derrevieux, la Rochette, de Changot, Bergonion, Bardel, Montméat, Bayon, Mathieu Duplay, Saunier, Sauvignet, Véron, Sauvignet, Lafaye, Peyrard, Louison, Blanchard, La Charité, le recteur.

Où habite la famille de La Fressange à St Didier ?

C'est à l'intérieur du bourg du château de Saint-Didier que fut construite la maison forte au milieu du XIV^e siècle. Il fut transformé au XVII^e siècle et au XVIII^e siècle et il apparaît comme un véritable hôtel particulier de style classique.

Ensuite, ils construisirent une belle demeure sur leur terre de La Fressange au sein d'un grand parc boisé, au dessus du camping, maison de maître du XVIII^e siècle de deux étages sans intérêt architectural. L'historien Vital Chausse mentionne l'existence d'un souterrain caché dans cette demeure. Fin XIX^e siècle, cette maison a été vendue (avec son mobilier) aux enchères à la famille Chavanis, de Saint Etienne puis dans les années 1940-47, elle appartenait à un certain Desmonds d'après Vital Chausse et elle fut revendue à l'association « Oeuvre des enfants à la montagne » courant XX^e siècle. Aujourd'hui, le château de La Fressange sert de cadre à une colonie de vacances dont les aménagements spécifiques à cette activité ont enlevé quelque chose à son charme.

La surface cadastrale de la propriété est de 15 Ha.14.07 dont 3 Ha environ de parc, jardin, potager, un tennis, une pièce d'eau et divers non loués aux fermiers lors de l'estimation pour la vente. L'habitation se compose d'un rez-de-chaussée avec un grand salon, un petit salon, une salle à manger et une vaste cuisine ; d'un premier étage avec trois grandes chambres de maître, deux plus petites chambres de maîtres, une bibliothèque et une grande salle de bains et une plus petite et au deuxième étage trois petites chambres et trois chambres pour domestique.

Conclusion

La famille de La Fressange reste une famille qui a marqué l'histoire de Saint Didier en matière sociale, militaire et politique. De leur long passage dans cette commune, il ne reste seulement que le nom d'un camping qui perpétue leur souvenir, famille qui a tant donné à sa commune avec des membres de haut rang et notamment au XIX^e siècle, un député et président du conseil général de la Haute Loire au sein de cette noble famille qui a fait beaucoup d'aménagements pour la ville de Saint Didier.

Jérôme SAGNARD

Remerciements :

A madame la Comtesse Danièle de La Fressange pour sa précieuse aide.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES GENERAUX

BASTID Paul Les institutions politiques de la monarchie parlementaire française 1814-1848 . Ed. Sirey Toulouse 1954 425p.

BERGERON Louis Biographie statistique de MM les membres de la chambre des députés de Juillet 1842 à juillet 1846 . Lib. Dauvin-Fontaine Paris 1846 510p.

de CARPENTIER de CHANGY H. Le parti légitimiste sous la monarchie de Juillet .

Volume 1 La duchesse de Berry (1830-1832)

Volume 2 Le parti légitimiste

Volume 3 La raison monarchique

Thèse de Paris XII 1980

GIRARD Louis - SERMAN William - CADET Edouard - GOSSEZ Rémi La chambre des députés en 1837-1839 composition, activité, vocabulaire.
Pub. de la Sorbonne Paris 1976 227p.

HIGGS David Nobles - titrés - aristocrates en France après la révolution de 1800 à 1870 .

Liana Levi Paris 1990 430p.

RIALS Stéphane Le légitimisme .

Puf Que sais-je ? N°2107 Paris 128p.

ROBERT Hervé La monarchie de Juillet .

Puf Que sais-je ? N°1002 Paris 1994 128p.

ROBERT Adolphe - COUGNY Gaston - BOURLOTON Edgar Dictionnaire des Parlementaires de 1789 à 1889 . Editions Bourloton Paris 5 Volumes

TUDESQ André Jean Les grands notables en France (1840-1849) .
Tome 1 558p. et Tome 2 719p. PUF Bordeaux 1964

TUDESQ André Jean Les conseillers généraux en France au temps de Guizot 1840-1848 .

Colin Paris 1967 292p.

VIGIER Philippe La monarchie de Juillet.
Puf Que sais-je ? N°1002 1965 127p.

LIVRES REGIONAUX

THIERRY ALLOIN L'administration départementale de la Haute-Loire
(Annuaire historique-an VIII-1940) L'Eveil de la Haute-Loire Le Puy 1996
338p.

BROCHIER André Les biens nationaux 1993 Les cahiers de la Haute-Loire
(2 Tomes)

CHAUSSE Vital Saint Didier en Velay 1948 Saint-Etienne 255 p.

COTTIER Jean Le Chambon Feugerolles et son histoire 1987 Firminy 238 p.

FROUT DE FRONPERTUIS Analyse des procès verbaux du conseil général
an VII-1841. Imp. Guillaume Le Puy 1857

GALLEY Jean Baptiste Saint Etienne pendant la révolution 1907 3 tomes

JOUBERT Gaston Dictionnaire biographique.
Per Lou Chamis Yssingeaux 1982 398p.

MORET Philippe Les vagabondages politiques d'Hippolyte de Chabron
Cahiers de la Haute-Loire Le Puy 1995-1996

POBLE Pierre Marie La citadelle royaliste du Velay « delà les bois ». Saint
Didier La Seauve dans la seconde moitié du XVI^esiècle Imprimerie Touron,
269p. 1997

POBLE Pierre Marie Guide historique de la Seauve-sur-Semène 1998 17 p.

POBLE Pierre Marie Guide historique de la vieille ville de Saint Didier en
Velay 1998 29 p.

RIVET Auguste La vie politique en Haute-Loire de 1815 à 1974.
Thèse Cahiers de la Haute-Loire Le Puy 1979 643p.

RIVET Auguste Elections, électeurs, élus sous la monarchie censitaire
(1815 à 1848). Article p.147 à 210 Cahiers de la Haute-Loire Le Puy 1986

RIVET Auguste Les luttes politiques en Haute-Loire au début de la Troisième République

Article p.125 à 155 Cahiers de la Haute-Loire Le Puy 1973

RONIN Paul D'azur au lion d'argent Trois volumes Tome 1 1944, Tome 2 1944, Tome 3 1947

SAGNARD Jérôme La maison de Sagnard dans le Velay et ses marges (Les familles de Choumouroux à Yssingaux, de la Fressange à Saint Didier en Velay, de Sasselange à Craponne, du Vernet au Pertuis et de Canson à Annonay) Mémoire de maîtrise Option Histoire Moderne et Contemporaine Université Jean Monnet Saint Etienne 1994 198p.

SAGNARD Jérôme Henry de Sagnard de la Fressange (10 mars 1791-28 août 1852) (Maire de Saint-Didier-en-Velay de 1826 à 1831 et de 1847 à 1848 - Conseiller général de la Haute-Loire de 1833 à 1848 - Président du Conseil général de la Haute-Loire en 1839 et 1842 - Député de la Haute-Loire de 1837 à 1848 - Chef du parti légitimiste de la Haute-Loire de 1834 à 1852) Mémoire de DEA "*Cultures et civilisations du monde occidental XIX^e XX^e siècles*" Option Histoire. Université Jean Monnet Saint-Etienne 1995 60p. sous la direction de monsieur le professeur Jean Merley.

SAGNARD Jérôme Les Sagnard de Sasselange et leurs héritiers les de Jerphanion 1672-1997 Itinéraires de Craponne (Haute-Loire) au château de Veauchette.

Village de Forez Notes et documents 1997 Supplément n°69-70 43 p.

SAGNARD Jérôme Les Sagnard de Choumouroux de 1613 aux années 1950, un famille de notables d'Yssingaux (Haute-Loire) Octobre 1997, 50 pages.

SAGNARD Jérôme Généalogie et extrait des titres de noblesse du sieur Jean-Joseph Sagnard écuyer seigneur de Lafressange Juin 1999, 25 pages

THIOLIERE Paul Saint Didier... 1789... et sa région 1989 213 p.

ARMORIAUX NOBILIAIRES

de JOUGLA de MORENAS Henri Grand armorial de France .
Paris 1934-1949 7 Volumes

JOURDA de VAUX Gaston Nobiliaire du Velay .
Lyon 1924-1933 7 Volumes

JOURDA de VAUX Gaston Les châteaux historiques de la Haute-Loire .
Le Puy 1911-1918 2 Volumes

de JOUVENCEL Henri L'assemblée de la noblesse du Forez en 1789.
Lyon 1911 1 Volume

PAUL Georges Armorial du Velay .
Champion Paris 1912 510p.

SAINT-ALLAIS Nicolas de VITON - LA CHABEAUSSIERE Nobiliaire universel de France, ou recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume .
Bachelin-Deflorenne 1872-1877 21 volumes

REVUES

PER LOU CHAMIS .

LES CAHIERS DE LA HAUTE-LOIRE

SOCIETE ACADEMIQUE DU PUY .

VILLAGE DE FOREZ

SOURCES

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA LOIRE (ADL)

FONDS CHALEYER (manuscrit MS)

CHA MS 1285 Parchemin du domaine de la Fressange 6 juin 1361
CHA MS 1288 Titres des Allier de la Fressange XVII°-XVIII° siècles
CHA MS 1295 Généalogie des la Fressange 1548-1810 et correspondance diverses (lettres, terrier, procès, bail à ferme, testament, contrat...)
CHA MS 1297 - 136 Correspondance diverse sur Chaponod
CHA MS 1318 Divers sur les la Fressange 1576 -1777 (procès)
CHA MS 1319 Terrier pour le Marquis de la Fressange et pour les Allier de la Fressange XVI°siècle

- CHA MS 1321 Testament de Marie de Sagnard de la Fressange 14 février 1715
- CHA MS 1323 Terrier de la Fressange de 1782
- CHA MS 1324 Terrier de la Fressange XVIII^esiècle
- CHA MS 1554 Généalogie des Sagnard par La Tour Varan
- CHA MS 1556 Généalogie des Sagnard
- CHA MS 1207 - 1231 Testaments ventes minutes notaires de Saint Didier
- CHA MS 1284 Notes sur Saint Didier (en 3 tomes)
- CHA MS 1463 - 1469 Notes de la Tour Varan
- CHA MS 1404 Notes sur Yssingeaux
- CHA MS 1513 Notes sur des baux à fermes des la Fressange XVI^esiècle
- CHA MS 632 Carte des Etats du Velay
- CHA MS 1111 Notes de Truchard du Molin sur le Velay

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA HAUTE-LOIRE (ADHL)

FONDS CONVERS

18 J 220 et 18 J 291 Sagnard de la Fressange.

AUTRES FONDS

SERIE M :

- 2M2 1 Rapports de préfets (1800-1873) .
- 2M2 2 Rapports de sous-préfets (AN VIII-1924) .
- 2M2 3 idem
- 3M3 4 Collèges électoraux (1800-1824) .
- 3M3 6 Elections Législatives (1815-1826) .
- 3M3 8 Notes sur les députés (1789-1830) .
- 3M3 9 Elections Législatives (1831-1839) .
- 3M3 10 Elections Législatives (1839-1848) .
- 3M4 3 Elections au Conseil Général Yssingeaux (1799-1858) .
- 3M4 8 Elections au Conseil Général Yssingeaux (1861-1876) .
- 4M 289 Mairie d'Yssingeaux (1814-1938) .
- 4M 8 Maires et adjoints à la nomination du Roi et du Préfet (an VIII-XII et 1806-1837)
- 6M 58 Affaire Mouton Duvernet.
- 6M 93 Politique Générale (le carlisme) .

SERIE P :

2PB 21 Le Journal d'Yssingeaux.

2PB 24 La Semaine d'Yssingeaux.
2PB 44 Journal de la Haute-Loire.

ARCHIVES MILITAIRES DE VINCENNES

DOSSIER MILITAIRE

Henry de la Fressange (1791-1852)

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DU PUY-EN-VELAY

BROCHURES

14116 B

Mémoire à l'appui du recours formé par MM. de Lafressange contre l'arrêté du conseil de préfecture du département de la Haute-Loire en date du 29 juin 1861.

(C'est un recours contre l'élection du maire de Saint Didier, Véron face à Alfred de La Fressange).

14116 B

Note à MM. les membres du conseil de préfecture relativement aux élections de Saint-Didier-La Seauve pour la nomination d'un conseiller général (séance du 12 août 1863)

(C'est un plaidoyer pour le maintien de la validité de l'élection d'Alfred de La Fressange face à monsieur Véron).

BIBLIOTHEQUE NATIONALE

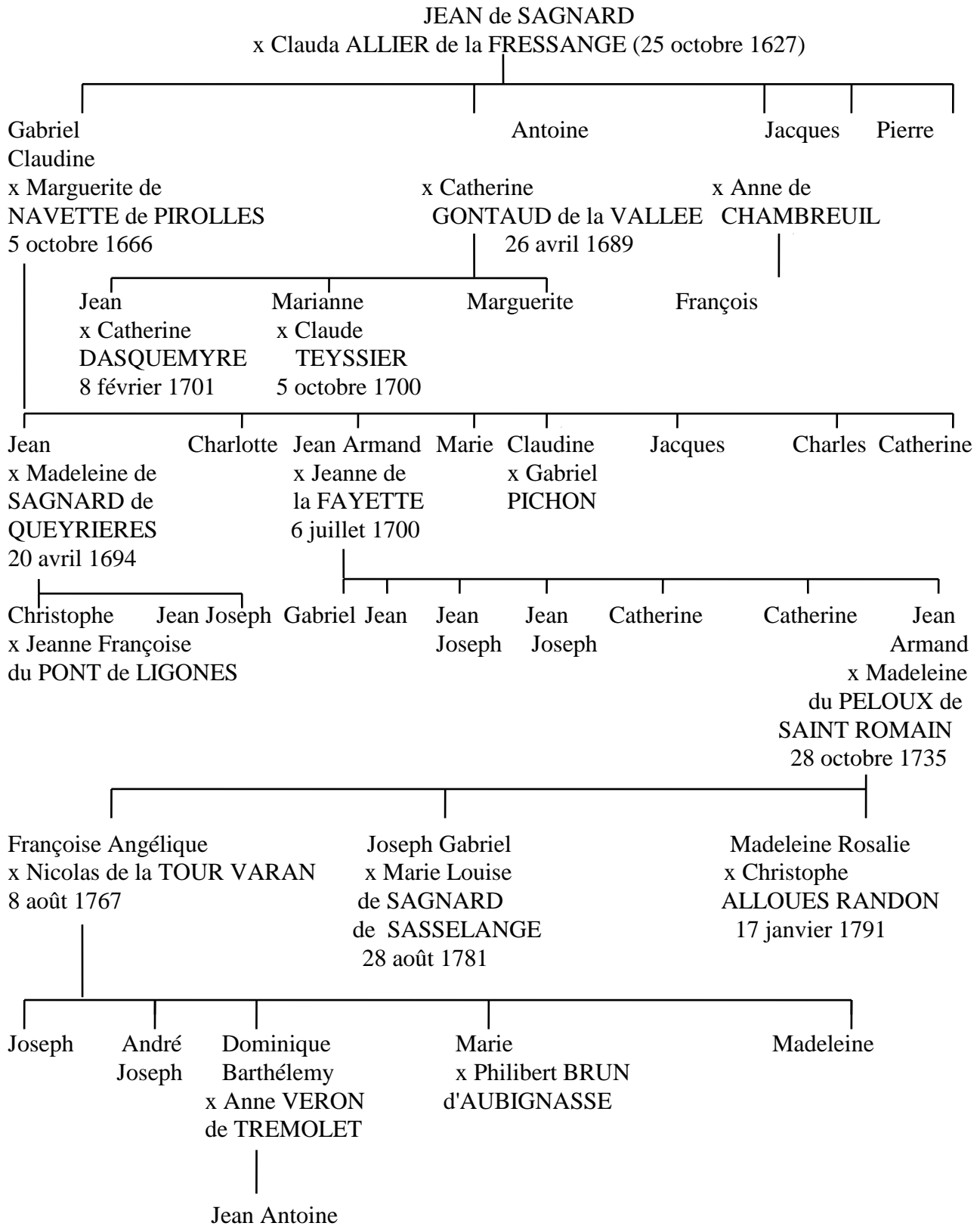
BROCHURES

VP 25959

Alfred de La Fressange Mémoire relatif à l'établissement d'une ligne de remorqueurs à vapeur entre la Méditerranée et la mer Noire : Dardanelles, Propondite, Bosphore Paris. Ce mémoire est signé par le marquis de la Fressange, Antony Androuet, Louis Lapierre et le Vicomte de Mazenod. février 1855 34 p.

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA BRANCHE DE LA FAMILLE DE SAGNARD DE LA FRESSANGE

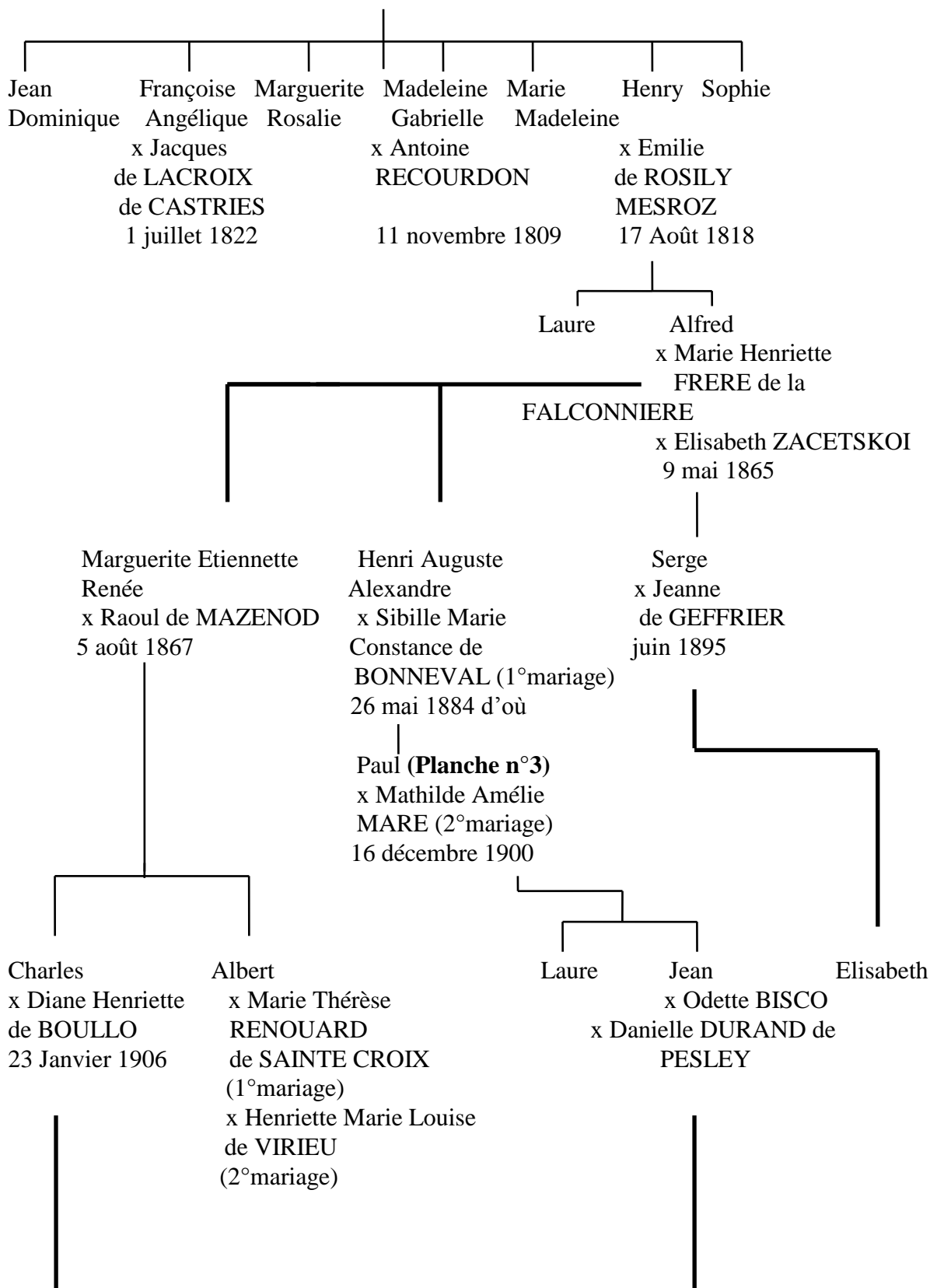
Planche 1

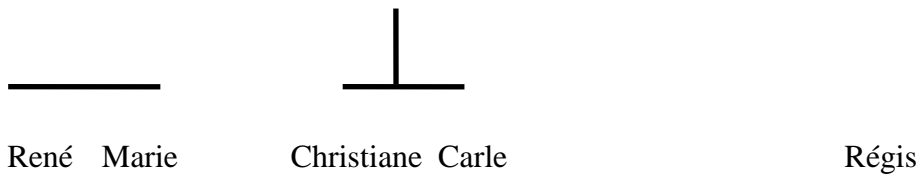


LA BRANCHE DE LA FRESSANGE (suite)

Planche 2

Joseph Gabriel de SAGNARD de la FRESSANGE
x Marie Louise de SAGNARD de SASSELANGE (28 août 1781)





BRANCHE DE LA FRESSANGE (suite)

Planche 3

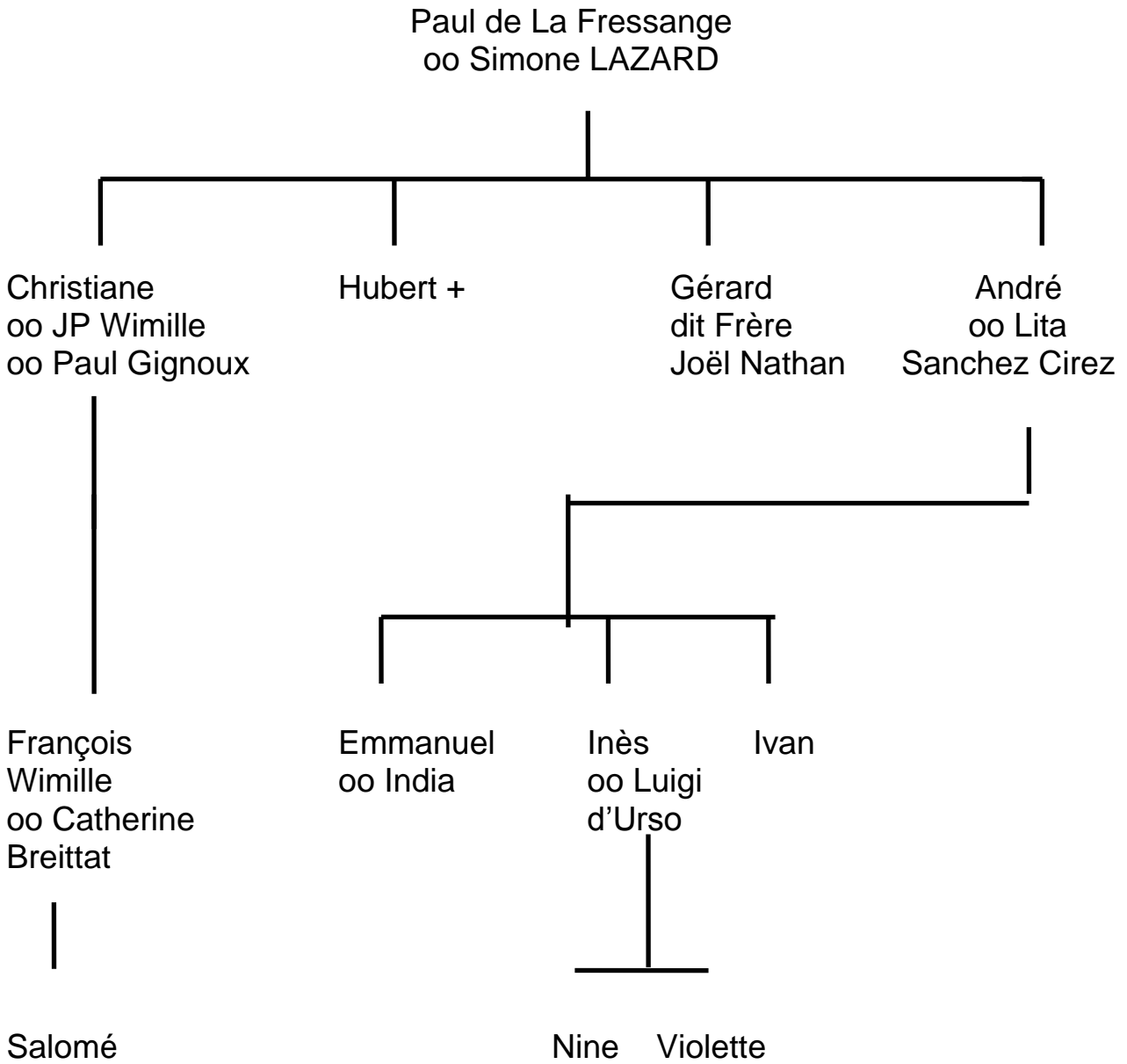


TABLE RAISONNEE

—A—

Alexandre Belleguise 5
Allaire de la Mesguière Joseph 10
Allier de La Fressange Claude 7
Allier de Sagnard de La Fressange Jean 10
Allouès de la Fayette Antoine 12
Alloues de la Fayette Antoine Benoît 14
Allouès la Fayette 13
Alloues-Randon Christophe 14
Androuet Antony 36
Anglars 15
Annonay 2
Antoine de Sagnard 5
Aubigny 9
Auvergne 7

—B—

Bayon 13
Bazin 6
Beauregard 5
Belleguise 5
Berraud 19
Bertrand 10
Bertrand de Sagnard. 2
Bertrandus de Senarcto 2
Besse 8
Besson d'Ouilles 13
Besson de Champigny Henry 15
Besson de Champigny Henry Jacques Hilaire 16
Bissco Odette Angèle 20
Boisson 9
Bonas 6
Bonefont 13
Bonnas 6
Bonnefond 13
Bonneval Sibille Marie Constance 20
Boucherolles du Peloux de St Romain Françoise 14
Boucherolles Gaspard 8
Boulo Diane Henriette 19
Bourbon Jacques 12
Bourg Argental 8
Bourgneuf 9
Bregnieu 7
Breittat Catherine 21
Bronac 6
Brun d'Aubignasse Philibert 14

—C—

Canson 2
Carrier 13
Celle 16
César de Sagnard 4; 5
Chaligaud. 3
Chambarlac 13
Champanhac 6
Chaponod 13; 14
Charette 9
Charles VII 2; 3; 7
Charra Anne 12
Charras 13
Chastel 6
Chave Jean 8
Chazaux 5
Chazeaux 8
Chazelet 13
Chomel du Mont 13
Chomel du Mont Marie Anne Henriette 14
Choumouroux 2; 5
Chouteau 9
Christophe de Sagnard 5
Claude Aymé de Sagnard 5
Claude Bazin 5
Clet Antoine 11
Col 8
Combladour Marie Marthe 11
Corbeil 4
Cozon de Rochefaye 8
Curatteau Marie Anne 9
Cussinel 19

—D—

d'Urso Luigi 21
d'Epemon 4
d'Urso Nine 21
d'Urso Violette 21
Dasquemyre Antoine 8
Dasquemyre Catherine 8
Dasquemyre Marianne 8
Dasquemyre Marguerite 8
David 20
de Bezons 5
de Brenyeux Isabeau 7
de Buer 9
de Chambreuil Anne 8
de Forestier Madeleine 9
de la Fayette Christophe 8

de la Rivoire Hélène 11
de la Vallée Françoise 8
de Lamoignon 6
de Langon Claude 7
de Maillebois 7
de Mazenod 36
de Nérestang Charles Achille 7
de Noblet de La Clayette 7
de Rorthais(ou Rorthays) Marie Louise Françoise 9
de Ville Magdeleine 8
de Villeraze 5
Delareau Catherine 20
Denis du Besset Marie Catherine 14
du Bouchet Claude 8
du Fornel Denis 8
du Fornel Jean 8
du Fornel Paul 8
du Villars 17
Dubouchet Pierre 14
Ducharval Marie Françoise Angélique 14
Durand de Pesley Danièle 20

—E—

Eyraud 13

—F—

Faÿ Charles 11
Ferrapie Claude 13
Ferret 9
Filière de Charrouil Françoise Angélique 13
Forez 2
Fournier 6
François de Sagnard 5
Frère de la Falconnière Marie Henriette 17
Fressange 2; 3; 5

—G—

Gabriel Allier de Sagnard 5
Gagnon 19
Gastonet 3
Geffrier Jeanne 21
Geffrier Marie Fernand 21
Gerlande 11
Gervier Marie Jeanne 9
Gignoux Paul 21
Giraud Charles 8
Glavenas 2; 5
Gontaud de la Vallée Catherine 8
Gouvé 8
Gronghon 13
Guerin 10
Guillot Marie 16
Guizot 31

—H—

Henri IV 4
Hiragne de Laporte Marie Françoise 15
Hollier William Charles 20
Hugues Comte de Rodez 2

—I—

India 21

—J—

Jart 9
Jean Allier de Sagnard 5
Jean Baptiste de Sagnard 5
Jean de Sagnard 2; 3; 7
Jean Joseph de Sagnard de Choumouroux 6
Jehan de Saignard 3
Jésus Christ 7
Joucerand 13
Joyeuse 11
Julien de la Varenne Anne 13

—L—

La Batie 6
La Chièze 6
La Fayette 13; 20
La Fayette Jean 12
La Fayette Jeanne 12
la Fressange 7
La Gardette 10
La Gruwely 21
La Lardière 10
La Tour de Varan André 13
La Tour de Varan Dominique Barthélemy 14
La Tour de Varan Joseph 13
La Tour de Varan Nicolas 15
La Tour Varan Jean Antoine 14
La Tour Varan Jean Baptiste 13
La Tour Varan Nicolas 13
Lacroix de Castries Jacques 15
Lacroix de Castries Joseph 15
Lacroix de Castries Marie Maguerite 15
Languedoc 2; 5; 6
Lapierre Louis 36
Lazard André 20
Lazard Simone 20
Le Blanc de Pélissac 13
Lemoëlle 9
Les Hermens 6
Ligennes 11
Liotier 18
Lisieux 6
Londres 3
Longueville 9
Louis XIII 7
Louis XIV 4
Luisignan 7

—M—

Macé Françoise 20
Macé Roger 20
Mare Jules 20
Mare Malthilde Amélie 20
Mareuil 9
Mareuil-sur-le-Lay 9
Martineau 9
Massard 13
Massé Pierre 9
Mathevon Catherine 12

Maumeire 5
Maumerac 5
 Mazenod Albert 19
 Mazenod André Marie Hector Antoine Félix 19
 Mazenod Carle 19
 Mazenod Charles 19
 Mazenod Christiane 19
 Mazenod Marie 19
 Mazenod Raoul 19
 Mazenod René 19
 Mernan 10
 Mernay Marie 10
 Messey en Charolais 7
 Minguez Eugénie 20
 Mirant 8
 Molin 13
 Mollin Georges 12
 Montbrison 10
 Montfaucon 3
 Montgiraud 6
 Montméa 7; 8
Montpellier 6
 Morisson de la Nollière Honoré Benjamin 9
 Morisson de la Nollière Marie 10
 Mortesagne 2; 8
 Moustiers-Maufaits 9

—N—

Navarre 5
 Navette de Piroles Marguerite 10
 Navette Jean 10
 Navette Marie 12
 Nérestang Charles Achille 12
 Notre Dame du Puy 2; 7

—O—

Ouillas 8

—P—

Peloux de Saint Romain Joseph Gabriel 13
 Peloux de Saint Romain Marie Reine 16
 Peloux de Saint-Romain Magdeleine 13
 Peloux de St Romain Marie Madeleine 15
 Peloux de St. Romain Joseph 14
 Périer Casimir 17
 Pertuis. 2
 Petit Mathieu 13
 Pichon 16
 Pichon Gabriel 14
Pierre de Sagnard 5
 Pierre de Sagnard de Choumouroux 6
 Pierre évêque de Rodez 2
 Pierre Louis de Sagnard de Choumouroux 6
 Pirol 10
 Piroles 10
 Poinsac 7
 Poitiers-Valentinois 2
 Pologne 7
Préaux 5; 7
 Privas 2
 Puy 2; 3; 7

—Q—

Queyrières 2; 5; 7; 11; 16
 Quiberon 13

—R—

Randon 13
 Recourdon Antoine 16
 Recourdon Jean François 16
 Renouard de Sainte Croix Marie Thérèse 19
 Riou 19
 Riverieulx de Varax Claudine Zoé Adélaïde 19
 Rivoire 8
 Roche-sur-Yon 9
 Ronat 13
 Rorthais Yves François Gabriel 9
 Rosily-Mesros François Etienne 16
 Rosily-Mesros Joséphine Laure 16
 Rosily-Mesros Joséphine Sophie Laure 20
 Rosily-Mesroz Emilie 16
 Rosily-Mesroz François François Etienne 16

—S—

Sables d'Olonne 9
 Sablières 11
SAGNARD 2
 Sagnard Antoine 8
 Sagnard César 7
 Sagnard Christophe 12
 Sagnard de Choumouroux 14
 Sagnard de La Fressange Catherine 13
 Sagnard de La Fressange Jacques 12
 Sagnard de La Fressange Jean Armand 13
 Sagnard de La Fressange Jean Joseph 11; 13
 Sagnard de La Fressange Alexandre Etienne Auguste Henri 20
 Sagnard de La Fressange Alfred 21
 Sagnard de La Fressange Alfred Charles Henri François Régis 16
 Sagnard de La Fressange André 21
 Sagnard de La Fressange Antoine 8
 Sagnard de La Fressange Catherine 12; 13
 Sagnard de La Fressange Charles 12
 Sagnard de La Fressange Charlotte 11
 Sagnard de La Fressange Christiane 21
 Sagnard de La Fressange Christophe 11
 Sagnard de La Fressange Claude Joseph 9
 Sagnard de La Fressange Claudine 10; 12
 Sagnard de La Fressange Emmanuel 21
 Sagnard de La Fressange Françoise Angélique 13; 15
 Sagnard de La Fressange Gabriel 8; 10; 12
 Sagnard de La Fressange Gérard ou Frère Joël Nathan 21
 Sagnard de La Fressange Henry 16
 Sagnard de La Fressange Hubert 21
 Sagnard de La Fressange Inès Marie Laetitia Eglantine Isabelle 21
 Sagnard de La Fressange Ivan 21
 Sagnard de La Fressange Jean 8; 12
 Sagnard de La Fressange Jean Armand 12
 Sagnard de La Fressange Jean Auguste Henri 20
 Sagnard de La Fressange Jean Dominique 15
 Sagnard de La Fressange Jean Joseph 9; 12
 Sagnard de La Fressange Joseph Gabriel 14
 Sagnard de La Fressange Laure Hermine Emilie 16

Sagnard de La Fressange Madeleine 14
 Sagnard de La Fressange Madeleine Gabrielle 16
 Sagnard de La Fressange Madeleine Rosalie 14; 16
 Sagnard de La Fressange Marguerite Etienne Renée 19
 Sagnard de La Fressange Marguerite Germaine Laure 20
 Sagnard de La Fressange Marguerite Rosalie 16
 Sagnard de La Fressange Marie 12; 14
 Sagnard de La Fressange Marie Alfred Henri Paul 20; 21
 Sagnard de La Fressange Marie Madeleine Catherine 16
 Sagnard de La Fressange Pierre 10
 Sagnard de La Fressange Régis Jean François 20
 Sagnard de La Fressange Serge 21
 Sagnard de La Fressange Sophie 16
 Sagnard de Montaigu 14
 Sagnard de Montméa 14
 Sagnard de Montméa Jean Gaspard Alexis 14
 Sagnard de Préaux Jean 8
 Sagnard de Saint Pal Anne Henriette 9
 Sagnard de Saint Pal Jacques 8
 Sagnard de Saint Pal Joseph Claude Léon 9
 Sagnard de Saint Pal Jacques 9
 Sagnard de Saint Pal Jacques 8
 Sagnard de Sasselange Jean Dominique 14; 15; 16
 Sagnard de Sasselange Jean François 16
 Sagnard de Sasselange Marie Louise 14
 Sagnard de Sasselange Pierre Jules 16
 Sagnard de St-Pal Marie 12
 Sagnard François 11
 Sagnard Jean 8
 Sagnard Jean III 7
 Sagnard Madeleine 11
 Sagnard Pierre 8
SAIGNARD 2
 Saigne de St George Marie Anne 15
 Saint Andrews 7
 Saint Florent 9
 Saint Flour 8; 9
 Saint Hermine en Bas Poitou 9
 Saint Julien 12
 Saint Pal 8
 Saint Romain Gabriel 14
 Saint Vincent de Léolinge 9
 Saint-Didier 7
 Saint-Germain en Lay 20
 Saivre Marie Adèle 21
 Sanchez-Cires Lita 21
 SANHARD 2; 6
 Sanial 13
SANIARD 2
 Sasselange 2
 Savy 13
 Serres Just 8

Sillery 13
 Sonyer Catherine 12
 St Didier en Velay 2
 St Voy en Velay 2
 St. Voy en Velay 6
 St-André 7
 St-Romain 11
 Suremain Alexandre Pierre 20
 Suze 4

—T—

Tablier 9
 Tarage 21
 Terme 13
 Teyssier Claude 8
 Themines Pierre Hugues Philippe 16
 Tour de Londres 3

—V—

Veauchette 2
 Velay 2; 3; 7
 Verdier 19
 Vernet 2; 5; 12
 Véron 19
 Veron de Montroyet Marie 12
 Véron de Tremolet Anne 14
 Véron Jean 14
 Vial Antoinette 13
 Virieu Henriette Marie Louise 19
 Vivarais 2
Vocance 5
 Vrillière 14
 Vueilh- 6

—W—

Wimille 21
 Wimille François 21
 Wimille Salomé 21

—Y—

Yssingaux 2; 7

—Z—

Zacotsky (ou Zacotskoi) Elisabeth 21
 Zacotsky Elisabeth 17